

# Les plantes médicinales, toxiques et magiques des Niominka et des Socé des Iles du Saloum (Sénégal)

Autor(en): **Kerharo, J. / Adam, J.-G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Acta Tropica**

Band (Jahr): **25 (1968)**

Heft (8): **Afrikanische Heilpflanzen = Plantes médicinales africaines**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-311546>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Les Plantes médicinales, toxiques et magiques  
des Niominka et des Socé des Iles du Saloum  
(Sénégal)**

par

**J. KERHARO**

Professeur de Matière Médicale  
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar

et

**J.-G. ADAM**

Chargé du Département de Botanique  
à l'Institut Français d'Afrique Noire de Dakar



## TABLE DES MATIÈRES

Résumé . . . . .	283
Introduction . . . . .	283
Partie systématique . . . . .	289
Index des plantes citées classées par familles .	329
Addendum: Liste par familles de quelques plantes des îles non signalées comme médi- cinales avec leurs noms vernaculaires nio- minka et socé . . . . .	333



## *Résumé*

Dans ce mémoire les auteurs rendent compte des résultats d'une prospection réalisée en vue d'inventorier les végétaux entrant dans la pharmacopée des Niominka et des Socé des îles du Saloum (Sénégal).

Les Niominka et les Socé, protégés par leur insularité, forment deux ethnies caractéristiques et bien distinctes dans une région dont la flore typique n'a pas encore été étudiée.

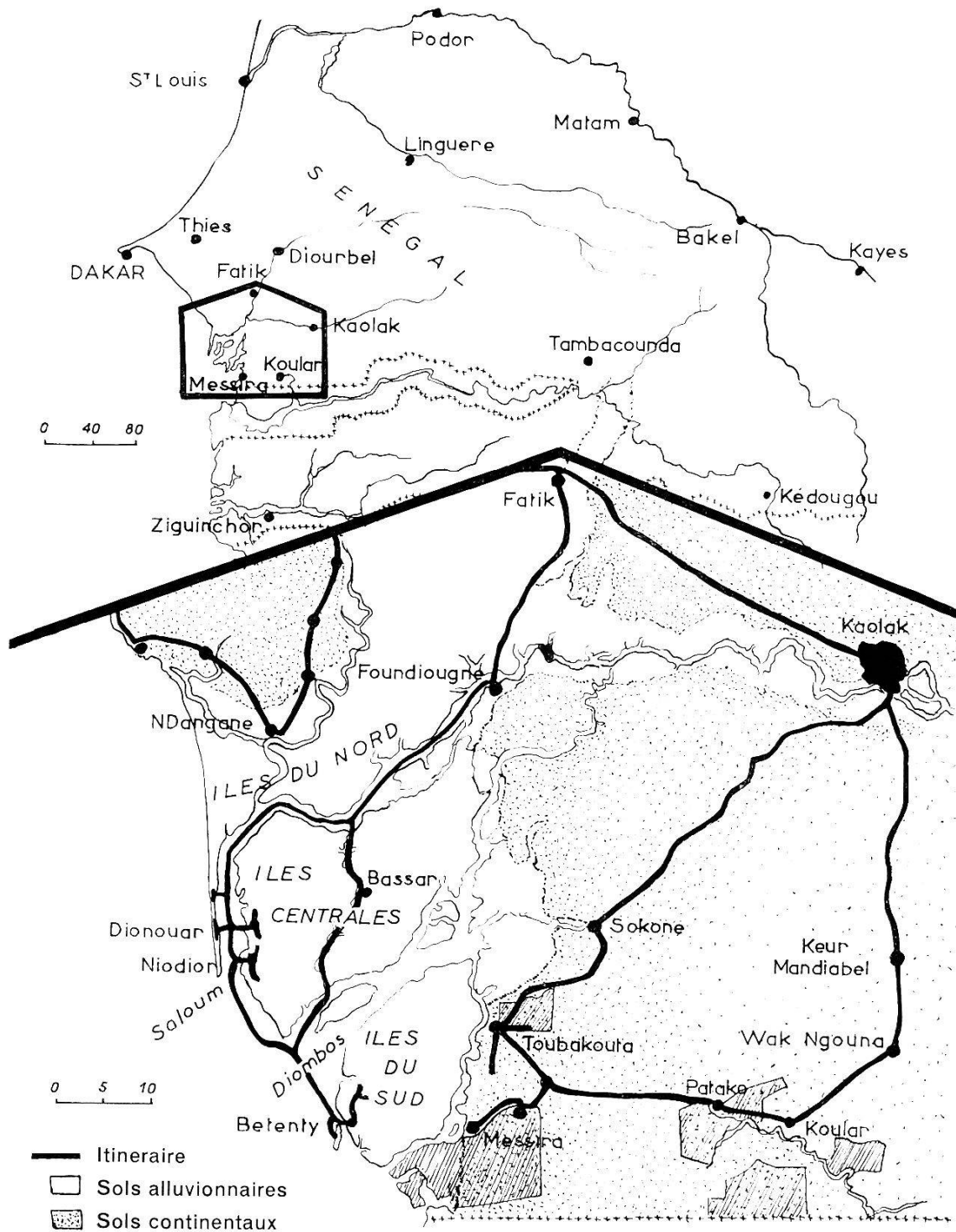
L'inventaire présenté comprend dans l'ordre alphabétique 128 végétaux identifiés. Pour chacun d'eux, les auteurs citent le ou les noms vernaculaires, décrivent les caractères remarquables de reconnaissance, situent les habitats et mentionnent les emplois thérapeutiques.

Le travail est complété par un index des plantes citées, classées par familles et comprend en addendum une liste de 42 végétaux des îles, non signalés comme médicinaux, avec leurs noms vernaculaires niominka et socé (carte et photographies).

## **Introduction**

Les îles du Saloum ne représentent environ que 2.300 km<sup>2</sup>, soit la centième partie du Sénégal. Elles sont formées de rias ennoyés qui se continuent vers l'intérieur par les cours peu marqués du Sine et du Saloum. Les deltas de ces anciennes rivières qui maintenant ne coulent plus depuis l'assèchement du climat, se sont colmatés et les marées ont érodé et raviné les sables limonoargileux vaseux en y formant une multitude de canaux appelés « bolons ».

Les terres sont peu élevées au-dessus du niveau des hautes eaux, mais cependant de nombreuses émergences peu marquées permettent à quelques hameaux de s'installer et de vivre isolément et tranquillement. Loin de s'opposer aux contacts avec d'autres civilisations, cette insularité a plutôt favorisé les rapports humains de voisinage, les nombreux chemins d'eau facilitant un trafic qui aurait été plus malaisé le long des pistes de sable. C'est ainsi que



les insulaires, primitivement fétichistes, ont été entièrement islamisés avant la présence européenne et que l'évangélisation s'est arrêtée, de ce fait, aux premiers bolons.

La religion musulmane, d'introduction relativement récente néanmoins, a marqué de son influence la pharmacopée et les prières, beaucoup plus qu'en Casamance par exemple, accompagnent souvent la cueillette des drogues, la préparation et l'administration des médicaments. C'est ici le domaine des marabouts : ils utilisent généralement les plantes les plus banales, connues de



« Bolon » à *Rhizophora*. Au premier plan à droite *Dialium guineense*.

tous, mais affirment avec force, et on les croit, qu'elles tirent leur efficacité des paroles rituelles prononcées et de la faveur de Dieu.

Cependant de vieux guérisseurs professionnels, superficiellement islamisés, conservent leurs secrets et nous avons pu obtenir des renseignements précieux lorsque l'interprète n'était pas un habitant du village. Les guérisseurs, ici comme ailleurs, se méfient plus de leurs coreligionnaires et de leurs voisins que des étrangers et livrent plus facilement leurs recettes quand ils ne craignent pas pour l'avenir une concurrence déloyale possible.

Les îles du Saloum forment trois parties distinctes qui sont, du Nord au Sud :

1<sup>o</sup> Le groupe situé au nord du Saloum. Il est rattaché à la terre ferme par de nombreux diverticules qui s'anastomosent plus ou moins et se terminent par d'immenses « tann » stériles. La population est sère et fera l'objet d'une étude ultérieure.

2<sup>o</sup> Le groupe des îles centrales situées entre le Saloum et le Diombos. Il est séparé du continent par le marigot de Djilor qui commence au Saloum près de Kamatane et se termine à la mer. Les habitants sont principalement niominka, race rattachée ethniquement aux Sérères du Nord. La ville de Foundiougne, centre administratif et commercial (plus de 3.000 habitants), est située dans ce groupe.



3° Le groupe des îles du sud, entre le Diombos et le Bandiala, est principalement de race socé, rameau mandingue qui vient du continent.

Ce sont les îles centrales et du Sud qui ont été étudiées, ainsi que leurs contacts ethniques avec le continent. Nos prospections ont été menées aux environs des villages niominka de Dionouar (= Dinouar), Niodior, Bassar et des villages socé de Bétanti (= Bétenty), Toubakouta, Néma, N'Doumbou, Messirah, Patako et Coular (= Koular). Nous avons englobé dans cette étude les villages voisins de Patako et Koular, en raison de l'ethnie identique des habitants (race socé) et des affinités de végétation. Du fait de leur situation géographique sur un bolon à Palétuviers communiquant avec la Gambie, on y rencontre en effet la plupart des mêmes espèces végétales que dans les îles.

Le secteur ainsi délimité est littoral à climat soudanien : L'humidité de l'air est plus élevée qu'à l'intérieur du continent ; les vents secs et brûlants y sont moins prononcés ; la pluviométrie annuelle varie entre moins de 800 mm au Nord et plus de 1000 mm au Sud.

La plus grande superficie des sols est salée, mais la hauteur d'eau des pluies permet de cultiver le riz dans les terres qui ne dépassent guère 0,80 m au-dessus du niveau de la mer, à condition de retenir l'eau pluviale par des digues. De ce fait, les rizières constituent avec l'élevage les deux principales ressources du pays. L'Arachide peut aussi se développer, mais les sols sont souvent trop légers et trop secs pour donner de bonnes récoltes.

La végétation est très variée. Les formations dominantes sont les mangroves à *Rhizophora* et à *Avicennia*, puis les lisières humides des « tanns », lieux de prédilection des rizières où l'ancienne végétation arborée et arbustive a presque entièrement disparu. Par contre les halliers sont rares.

— Les arbres les plus remarquables, conservés pour leur utilité, sont les Palmiers à huile (*Elaeis*) et les *Ficus* aux fruits comestibles.

— Les boqueteaux sont plus espacés, plus clairs, moins étendus, moins riches floristiquement que ceux de Casamance. On y rencontre encore l'*Erythrophleum guineense* et le *Detarium senegalense*. Ce dernier existe aussi communément dans toutes les steppes sablonneuses à *Hyparrhenia dissoluta*, graminée vivace, en mélange avec *Parinari macrophylla* qui est l'arbre caractéristique de tous les sols légers paralittoraux.

— Les buttes de coquillages sont très importantes et nombreuses. Elles résultent de l'accumulation, par plusieurs générations de villageois, des déchets de préparations culinaires qui étaient portés à proximité des habitations. Sur ces collines artifi-

cielles, les Baobabs sont nombreux, accompagnés par toute une flore non exclusivement calcicole.

— Dès que le sol est plus élevé, la culture du riz n'est plus possible et celle de l'Arachide ne donne pas toujours des récoltes intéressantes ; aussi trouve-t-on alors de grandes steppes boisées, à allure de pré-bois, très agréables à parcourir. Il est facile d'y circuler entre les boqueteaux où les arbres isolés et les Graminées n'y forment jamais, comme à l'intérieur du continent, un manteau enchevêtré, dépassant la hauteur de l'homme et rendant le cheminement difficile.

Toutes ces formations sont très hétérogènes et l'on passe continuellement de l'une à l'autre. Elles suivent les contours sinueux des bolons et finalement, sur un espace restreint, on rencontre la majorité des plantes qui se trouvent dans les îles.

— Cependant, outre les formations hétérogènes, fonction de la variété des sols, on rencontre dans une même formation des mosaïques de groupements, ce qui fait que plus on circule plus on trouve, en très petit nombre, des plantes nouvelles n'ayant pas été observées auparavant.

La flore et la pharmacopée de cette région, d'accès difficile lorsqu'on n'est pas équipé pour la parcourir, n'avaient pas encore été étudiées et il nous a semblé intéressant de faire connaître en priorité les résultats de notre enquête.

Tenant compte du manque de renseignements sur la flore des îles, nous donnons en outre, en addendum, une liste de quelques plantes qui ne sont pas considérées comme médicinales par les Niominka et les Socé, mais dont les noms vernaculaires nous ont été fournis au cours de notre prospection. On remarquera d'ailleurs, à ce sujet, que nombre d'entre elles comme *Argemone mexicana*, *Celtis integrifolia*, *Cola cordifolia*, *Combretum nigricans*, *Tapinanthus bangwensis*, *Parinari macrophylla*, *Piliostigma reticulatum*, etc... sont très appréciées dans d'autres régions du Sénégal pour leurs vertus thérapeutiques.

Nous tenons à remercier bien vivement Monsieur MESCLE, Directeur des services de l'Agriculture du Sénégal et Monsieur FARBA DIOUF, Commandant le Cercle de Foundiougne ainsi que leurs collaborateurs pour l'aide matérielle qu'ils ont bien voulu nous fournir en facilitant nos déplacements.



## Partie systématique

### **Abrus precatorius** L. (Papilionacées)

Vulgo : Jéquirity, Liane réglisse

Vern.<sup>1</sup> : dahar guiné (n) ; dolimo, n'dolign'hou (s)

Petite liane grêle à feuilles composées pennées et folioles ovales. Les fleurs sont mauve rosé. On la remarque surtout lorsque ses gousses courtes, déhiscentes, laissent échapper 2 ou 3 graines ovoïdes rouge vif avec une tache noire. Elle est présente partout dans les îles du Saloum, mais jamais communément. On la rencontre surtout dans les boqueteaux qui séparent les rizières et dans le taillis littoral.

1

Le Jéquirity n'est guère utilisé en médecine par les Niominka et les Socé qui, redoutant la toxicité bien connue des graines, n'ont pas exploré les possibilités thérapeutiques de la drogue.

Les graines contiennent en effet une phytotoxine, l'abrine, qui provoque l'agglutination des hématies, mais elle est néanmoins employée dans d'autres régions pour les maladies oculaires.

<sup>1</sup> Les noms niominka sont désignés par la lettre n entre parenthèses (n) et les noms socé par la lettre s entre parenthèses (s).

---

### **Acacia albida** Del. (Mimosacées)

Syn : *Faidherbia albida* A. Chev.

Vern. : sass, issas (n) ; baran san, baransan'hou (s)

Arbre moyen, ne dépassant pas 8 à 10 m dans la région, à fût trapu et à cime étalée ; l'écorce du tronc et des branches est très claire. Comme ailleurs en Afrique Occidentale tropicale, il perd sa frondaison en saison des pluies et se couvre de feuilles en saison sèche. Celles-ci sont deux fois composées, à foliolules ovales, arrondies au sommet. Deux épines robustes, un peu arquées, sont situées à leur base. Les inflorescences sont des épis blanchâtres qui apparaissent avec les feuilles. Les gousses sont épaisses, contournées, orangées à maturité. On le rencontre partout, dans les boqueteaux sur les limites des rizières ; dans les sables frais ou secs. Il est commun jusqu'au littoral sableux en contact avec la mer. Il est certainement propagé par les animaux domestiques qui recherchent ses gousses en qualité d'aliments.

2

Les Niominka de Niodior reconnaissent à l'*Acacia albida* des propriétés antidontalgiques : l'écorce est simplement découpée en petites lanières qu'avant de mâcher on doit d'abord sucer, puis garder un certain temps dans la bouche.

À part cette utilisation proprement thérapeutique, l'arbre est, dans l'ensemble, vénéré pour ses propriétés magiques. Chez les Niominka, lorsqu'une maladie épidémique s'abat sur un village, le « nadag », ou sorcier bienfaisant, réquisitionne quantité de calebasses et prépare pour la collectivité des bois-

sons, à base de « issas », qui doivent être prises régulièrement matin, midi et soir pour éloigner la maladie ; il ordonne en outre des ablutions propitiatoires.

Chez les Socé, *A. albida* est considéré comme fétiche chasse-diable chez les individus soumis aux poursuites des sorciers mangeurs d'âmes. Le féticheur qui a décelé la cause de cette prise de possession du sujet met les rameaux feuillés à macérer dans l'eau pendant une semaine, du jeudi au jeudi. La préparation, prise en lavage deux fois par jour, serait douée de propriétés bénéfiques. Non seulement le mauvais sort jeté par le sorcier est écarté, mais dans certains cas il peut même se retourner contre son auteur.

**Acacia macrostachya** Reichenb. ex Benth. (Mimosacées)

Vern. : simoko, simokouon, sig'ho-ko (s)

3 Arbuste très ramifié, à rameaux parfois un peu sarmenteux, mais plus souvent dressés, atteignant 8 m de haut. Les feuilles ont généralement de très grandes stipules à leur base. Elles sont deux fois composées avec de nombreuses paires de pinnules et de foliolules. Il peut se confondre avec l'*Acacia ataxacantha* qui a comme lui des épis blancs et qui est aussi sarmenteux ; mais l'*A. macrostachya* a une grosse glande sessile entre la pinnule inférieure et l'insertion du rachis avec la tige, alors que la glande est érigée chez l'*A. ataxacantha*. De plus, les gousses qui ont la même forme chez les deux *Acacia* sont pubescentes chez l'*A. macrostachya* et glabres chez l'*A. ataxacantha*. Il est répandu un peu partout dans les îles mais très sporadiquement.

Les feuilles ont, chez les Socé des îles, la réputation d'arrêter la propagation du venin de serpent dans le sang circulant, si on les consomme en grande quantité immédiatement après avoir subi une piqûre de serpent.

Toujours chez les Socé, *A. macrostachya* entre dans la composition d'un poison de flèche avec *Gardenia triacantha*, *Asparagus africanus* et *Clerodendron capitatum*. On prend les feuilles des quatre espèces désignées spécialement pour la circonstance avec la désinence « diambo », voulant dire : feuille, « simokodiambo » pour *A. macrostachya*, « tankadiambo » pour *Gardenia triacantha* et ainsi de suite. Ces dénominations sont indispensables pour la bonne réussite de la préparation qui consiste simplement à réaliser une macération de dix jours, suivie d'une évaporation jusqu'à obtention d'un extrait dont on imprègne le fer de flèche.

**Acacia sieberiana** DC. (Mimosacées)

Vern. : issoule, soule (n)

4 Arbre atteignant 10 à 12 m, à fût droit, cylindrique, à écorce claire, à folioles très fines. Les épines, par paires à la base des feuilles, sont blanches, droites et atteignent lorsqu'elles sont adultes jusqu'à 7 cm. C'est un des plus grands *Acacia* du Sénégal avec l'*A. nilotica*. Les inflorescences sont des glomérules blanches. Les gousses sont ligneuses, droites, épaisses et ont jusqu'à 20 cm de long. On le rencontre dans tous les endroits humides, à proximité des rizières.

Chez les Niominka, l'usage d'*A. sieberiana* est presque exclusivement réservé aux marabouts qui, avec des incantations appropriées, le prescrivent en boisson, sous forme de macéré de racine chez les sujets atteints de faiblesse générale.

**Adansonia digitata** L. (Bombacacées)

Vulgo : Baobab

Vern. : ibak, bak (n) ; sito (s)

Gros arbre au tronc court, épais, couvert de boursouflures et de cicatrices qui proviennent de l'enlèvement de son écorce pour en faire des cordages. Les plus gros mesurés au Sénégal atteignent 7 m de diamètre. L'épiderme est lisse, presque brillant, grisâtre et parfois rougeâtre.

Les feuilles sont composées, digitées ; folioles entières ou finement denticulées ; grandes fleurs blanches pendantes à l'extrémité d'un long pédoncule ; fruits ovoïdes ou ellipsoïdes atteignant 35 cm de long et 18 cm de diamètre. Il est très connu dans toutes les îles et coiffe presque toutes les émergences formées de coquillages.

Le fruit du Baobab, connu dans tout le Sénégal sous le nom de pain de singe, est en faveur chez les Niominka pour le traitement de toutes les entéralgies, en particulier celles des enfants.

Les Socé reconnaissent au fruit les mêmes propriétés, mais utilisent en outre en boisson le macéré aqueux de feuilles pilées comme fortifiant et diurétique.

5

**Afrormosia laxiflora** Harms (Papilionacées)

Vern. : kouloukoulo, koulikouli (s)

Arbre de 12 à 13 m, à fût droit dans les belles savanes boisées, mais plus souvent tourmenté et tortueux du fait des blessures et des feux qu'il subit pendant sa croissance. Ses feuilles sont composées, imparipennées ; elles se reconnaissent aisément grâce à des stipelles aciculées et fines, situées à la base des pétioles. Le limbe est généralement émarginé au sommet. Le bois est très dur, brun foncé au cœur et fournit un excellent charbon. Les fleurs sont blanches en grappes ; gousses plates contenant 2 ou 3 graines. Il est répandu çà et là dans les îles, mais n'atteint pas fréquemment sa forme d'arbre ; aussi rencontre-t-on surtout des rejets dans les jachères.

L'écorce séchée, pilée et réduite en poudre constitue chez les Socé un des rares médicaments préparés à l'avance. Les guérisseurs le conservent généralement dans des coquillages et au moment du besoin donnent en boisson à leurs clients la poudre délayée dans de l'eau.

Cette préparation est prescrite pour les maux de ventre. Pour les morsures ou blessures dues aux différents animaux : chiens, serpents, poissons, etc..., on prend également cette boisson mais on applique en outre sur la plaie un emplâtre réalisé extemporanément en froissant les feuilles dans un peu d'eau.

Les Socé utilisent encore les feuilles d'*A. laxiflora* en décocté *per os* pour les arthrites et toutes les douleurs articulaires.

6

**Alchornea cordifolia** Muell. Arg. (Euphorbiacées)

Vern. : ira (s)

Arbuste très branchu, formant souvent des boules denses à la lisière des marécages et des rizières. Les feuilles sont ovales, largement cordiformes, plus ou moins dentées. Les inflorescences sont de longues grappes pendantes qui naissent à l'aisselle des feuilles. Les trois styles persistent dans les fruits mûrs et atteignent plusieurs centimètres. On le rencontre partout, mais il est généralement isolé.

7

Cet arbuste ignoré des Niominka jouit d'une excellente réputation auprès des Socé qui l'emploient surtout pour la toux et les catarrhes, d'une façon assez curieuse : les jeunes tiges, soigneusement débarassées des feuilles et de l'épiderme, apparaissent comme de longs cordons très souples qu'on fait manger au malade. Lorsque la toux est accompagnée de crachements de sang, on prescrit en boisson le macéré de feuilles.

Plus rarement *A. cordifolia* est conseillé comme défatigant et fortifiant, sous forme de décocté de feuilles pris en boisson et en bains pendant une semaine.

**Allophylus africanus** P. Beauv. (Sapindacées)

Vern. : gon niô, konkon maoulon, gôni-ho (s)

Petit arbuste à rameaux grêles plus ou moins dressés, reconnaissable à ses feuilles trifoliolées, dentées. Les fleurs blanches sont en épis composés axillaires ou terminaux. Les fruits forment de petites baies de 2 à 3 mm de diamètre, rouge orangé à maturité. Il est présent dans tous les petits boqueteaux avoisinant les rizières et dans les halliers sur les buttes de coquillages.

8 Pour certains féticheurs socé, *A. africanus* donne d'excellents résultats dans le traitement des conjonctivites et autres maladies oculaires en lavages avec le macéré aqueux de feuilles ou, mieux encore, en instillations du liquide obtenu par expression.

Pour d'autres féticheurs socé, c'est une plante magique permettant de déceler les mauvais sorts et de les contrecarrer : un fil attaché à ses extrémités par deux morceaux de bois de « gon niô » est disposé sur le trajet présumé du sort jeté : entrée de la maison, de la concession, de la rizière, etc... La signature évidente de son passage est la cassure du fil ; dans ce cas, on pratique immédiatement des ablutions complètes sur tout le corps avec des feuilles d'*A. africanus* trempées dans l'eau, ablutions qui rendent invulnérable l'individu visé et détruisent complètement l'effet des sorts jetés par le sorcier.

**Anacardium occidentale** L. (Anacardiacees)

Vulgo : Pommier cajou

Vern. : darkassou, darcassou (n, s)

9 C'est un arbre originaire de l'Amérique du Sud. On le rencontre couramment au Brésil, sur les dunes littorales sablonneuses. Il a été introduit dans toutes les régions tropicales littorales et même à l'intérieur. Son fruit est recherché pour de multiples usages. La pulpe du pédoncule sert à préparer des boissons alcoolisées ou non ; la graine est consommée en confiserie. Le « baume » très caustique et toxique du mésocarpe sert dans l'aviation, en pharmacie, etc...

Il est tortueux, trapu ; ses grosses branches partent presque dès la base ; ses grandes feuilles arrondies, coriaces, sont persistantes. Les fleurs vert rougeâtre sont en thyrses terminales. Le pédoncule renflé, rouge ou jaune vif, retient un fruit grisâtre, réniforme. Il est planté de plus en plus près des villages et en plantations régulières dans les cultures. Les différentes parties de la plante laissent échapper un parfum de térébenthine lorsqu'on les froisse.

Tous les recoupements effectués montrent que les feuilles et les écorces, seules ou mélangées, sont utilisées par les Niominka et les Socé en qualité d'antientéralgique et surtout d'antidiarrhéique sous forme de macérés ou de décoctés pris en boisson.

Il y a lieu de mentionner en outre l'emploi à une grande échelle du dakkassou par un bambara vivant chez les Socé de la région de Toubakouta. Comme les autres Africains il vend sa production de fruits, mais, de surcroît, il tire profit à deux fins, alimentaire et thérapeutique, des pédoncules hypertrophiés.

Ceux-ci, souvent confondus à tort avec le fruit, sont soigneusement séchés au soleil sur des claies. Sous leur forme définitive, qui permet une longue conservation, ils ont l'apparence, et un peu aussi le goût, des figues sèches et sont d'ailleurs vendus au marché de Dakar.

De plus, avant la mise en séchage, les pédoncules sont troués et le liquide recueilli est bouilli puis évaporé jusqu'à consistance de sirop. C'est en fait un sirop de sucre limpide, de couleur ambrée parce que fortement caramélisé, à odeur et saveur agréables. Il sert essentiellement à la confection d'une médecine livrée comme panacée, sous forme de sirop composé, le véhicule actif étant un soluté extractif très amer de racines, écorces et feuilles de *Securinea virosa* (désigné en bambara sous le nom de « sourkou magnégné »).

Quoiqu'il en soit, cette panacée essentiellement douée, aux dires de son préparateur, de propriétés aphrodisiaques stimulantes et fortifiantes est considérée, en dehors même du Saloum, comme un véritable élixir de longue vie apprécié des riches vieillards.

#### **Andira inermis** (Wright) DC. (Papilionacées)

Vern. : kéringdouto, kéreigndouto, kéréne douto (s)

Petit arbre mal conformé pouvant atteindre 12 m, originaire de l'Amérique Centrale mais curieusement présent en Afrique Occidentale jusqu'au Tchad. Rare au Sénégal, il est cependant assez fréquent dans la région des îles du Saloum. Les arbres adultes sont exceptionnels ; on rencontre surtout des rejets. Les feuilles sont composées imparipennées, stipellées. Elles ressemblent à celles de l'*Afrormosia* mais sont brillantes dessus. Fleurs rosées en grandes grappes paniculées. Les fruits sont des drupes ovoïdes indéhiscentes, pendantes, avec une ligne de suture sur le côté. Elles contiennent une ou parfois deux graines.

10

L'écorce d'*A. inermis*, utilisée seulement par les Socé, est considérée comme un poison pouvant provoquer des crises démentielles. Aussi son usage est-il limité à l'administration du décocté, « sous surveillance médicale », comme vermifuge et anthelminthique.

Par contre en usage externe, on recommande assez fréquemment le décocté d'écorces et de rameaux feuillés, en bains, contre la fatigue générale et les courbatures.

#### **Annona senegalensis** Pers. (Annonacées)

Vulgo : Pomme Cannelle du Sénégal

Vern. : sounkou, sounkoumo, sougnékou-hou, soukoum (s)

Arbuste rabougri se rencontrant généralement sous forme de rejets dans les jachères. Les feuilles sont ovales, arrondies aux extrémités, à nervures latérales bien marquées. Fleur jaune pâle, solitaire, à sépales et pétales rapidement caduques. Ses fruits sont jaunes, mous à maturité, très recherchés des enfants. Présent partout dans les îles mais sporadiquement.

11

Toutes les indications des Socé relatives à *A. senegalensis* concernent les maux de ventre et peuvent se résumer en deux prescriptions : décocté de



racines en boisson pour les entéralgies avec constipation et anurie, consommation d'une poudre de feuilles séchées et d'écorces de tige comme anti-diarrhéique.

---

**Anogeissus leiocarpus** Guill. et Perr. (Combrétacées)

Syn. : *A. schimperi* Hochst. ex Hutch. et Dalz.

Vern. : kérékéto (s)

12

Grand et bel arbre au fût droit avec un empattement à la base. Il peut atteindre 25 m dans les plus beaux peuplements du Sénégal. Il est très exceptionnel dans les îles du Saloum. On le rencontre parfois sur les buttes de coquillages. Ses branches sont grêles, souvent retombantes, avec un feuillage léger. Les fleurs insignifiantes, jaunâtres, sont en glomérules qui donnent des fruits ressemblant à de petits cônes.

Une seule indication en pays socé : le décocté d'écorces de racines pris en boisson aurait des propriétés stimulantes et aphrodisiaques.

---

**Aphania senegalensis** Radlk. (Sapindacées)

Vulgo : Cerisier du Cayor.

Vern. : iboudj, boudj, boutj (n)

13

Arbuste ramifié facilement identifiable grâce à ses deux paires de folioles opposées. Les fleurs verdâtres sont en grappes composées. Les fruits sont accolés par deux (carpelles libres), mais souvent l'un avorte plus ou moins et il ne reste qu'une drupe. Elles sont rouge cerise à maturité. Espèce assez commune dans les sols sablonneux des îles.

La Cerise du Cayor, dont la pulpe est excellente, possède des graines qui nous ont été signalées à diverses reprises par les Niominka comme étant toxiques pour les moutons.

La décoction des écorces de tronc, de rameaux feuillés et de pain de singe est souvent prescrite en boisson dans les cas de bronchite et de broncho-pneumonie.

---

**Aristida stipoides** Lam. (Graminées)

Vern. : makir, makirhe (n)

14

Grande herbe annuelle atteignant 1,25 m, à inflorescences très lâches, légères, ondulant au vent, caractérisant les sols sablonneux ; elle est fréquente, souvent par petits peuplements, dans les steppes dégradées sèches.

Le nom vernaculaire « makir » est donné ici sous toutes réserves. Il nous a semblé en effet qu'il pouvait correspondre aussi à la galle, caractéristique de cette espèce, produisant le long des tiges des petites excroissances en forme de nœuds, brunâtres à maturité.

C'est d'ailleurs cette galle qui, absorbée quand elle est encore verte, est considérée comme un bon vermifuge par les Niominka.

---

**Asparagus africanus** Lam. (Liliacées)

Vern. : narala, naralaon (s)

15

Asperge sauvage atteignant 1,50 m de haut, à tiges annuelles, épineuses ; souche rhizomateuse vivace. Les rameaux sont grêles, dressés, non sarmen-teux comme dans l'espèce voisine *A. pauli-guilielmi*. Petites fleurs blanches

fasciculées partant de l'intérieur des cladodes qui sont subulés, presque droits, verticillés. Les fruits sont de petites baies rougeâtres à maturité. La plante se rencontre çà et là dans les steppes arbustives.

Les Socé utilisent les racines, en boisson sous forme de macéré, comme antiblennorragique, antisiphilitique et les feuilles comme ingrédient de poison de flèche.

**Avicennia africana** P. Beauv. (Verbénacées)

Vulgo : Palétuvier blanc

Vern. : m'bouhane, bourhane, ibouhande, m'bourhane (n) ; diouloukoumon (s)

Arbre très commun dans toutes les mangroves des îles. Il vient généralement dans les sols colmatés derrière les rideaux de *Rhizophora* qui sont en contact direct avec le courant des marées. Il n'a pas de racines échasses mais des « pneumatophores » ou racines aériennes qui se dressent verticalement de quelques centimètres au-dessus du sol. Il n'atteint pas, dans les îles, de grandes dimensions, au plus 5 à 6 m. Son feuillage est vert gris argenté. Les feuilles sont opposées, ovales, lancéolées. Cymes axillaires de fleurs blanches. Petits fruits aplatis, verdâtres, s'ouvrant en laissant tomber une jeune plantule. Ils sont comestibles. Dans les îles, les indications d'*A. nitida* en qualité d'ocytocique sont d'une constance remarquable. Tous les informateurs signalent unanimement l'emploi du décocté d'écorce et de rameaux feuillés, soit en boissons, soit en bains et boissons, pour faciliter le travail et favoriser l'expulsion du placenta lors des accouchements.

16

Le décocté de racine en boisson apporterait aussi un soulagement certain aux maux du bas ventre.

**Blumea aurita** (L.f.) D.C. var. **foliolosa** (D.C.) C. D. Adams (Composées)

Vern. : loubougnon, frans sabou konaon, francesamboukouna'hou (s)

Herbe annuelle, dressée, très commune dans tous les sols frais et dans les rizières en jachères. Les feuilles d'un vert tendre, pubescentes, sont très odorantes lorsqu'on les froisse. Les capitules terminaux sont entourés de bractées dressées.

17

*Blumea aurita* est le médicament d'usage externe des Socé, mis en œuvre en dernier ressort, pour les plaies et les ulcères chroniques. Les parties employées sont les feuilles qu'on pile et applique en emplâtres à demeure.

**Boscia angustifolia** A. Rich. (Capparidacées)

Vern. : issouss, souss, diamba diamban (n)

Petit arbre, ou plutôt arbuste, peu commun dans les îles où il n'a été rencontré qu'une fois près de Bassar. Il est très ramifié ; les feuilles alternes, groupées en petits fascicules, sont ovales, lancéolées. Fleurs blanc crème. Les fruits sont des baies sphériques d'environ un centimètre de diamètre.

18

Cette espèce nous a été signalée seulement par un guérisseur de race niominka. Les feuilles auraient des propriétés cholagogues.

**Bridelia micrantha** Baill. (Euphorbiacées)

Vern. : bissako (s) ; bissago (mandingue)

19

C'est un arbuste qui ne dépasse pas 3 m dans les îles du Saloum alors qu'il devient un petit arbre de 7 à 8 m dans les régions plus humides du Sud. Ses feuilles sont ovales, arrondies aux deux extrémités ou légèrement acuminées au sommet. Les nervures latérales se prolongent jusqu'au bord du limbe. Les fleurs verdâtres sont groupées à l'aisselle des feuilles. Les fruits sont de petites drupes ovoïdes, verdâtres pendant la maturation. Il est peu commun dans la région.

Les préparations diverses de racine, d'écorce ou de feuilles de *Bridelia micrantha* constituent l'antientéralgique de choix préconisé par les guérisseurs socé.

**Caesalpinia bonduc** (L.) Roxb. (Césalpiniacées)

Syn. : *Caesalpinia crista* L.

Vern. : iborri (n)

20

Arbuste sarmenteux couvert d'épines acérées sur les tiges, les rachis et les pinnules. Les fleurs sont en grappes paniculées terminales ou axillaires. Les gousses sont bombées, couvertes de longs piquants peu rigides. Elles contiennent deux ou trois graines qui sont recherchées pour certains jeux. Cette plante est très fréquente sur le littoral marin sablonneux et le long des pré-mangroves.

*Caesalpinia bonduc* est la seule espèce à propriétés aphrodisiaques des Niominka. L'effet recherché se produirait rapidement, dans les deux heures suivant l'absorption d'un décocté sucré de racines. Il y aurait secondairement une action diurétique.

**Calotropis procera** Ait. (Asclépiadacées)

Vern. : imboudafôte, bodafot (n) ; dim pan paon (s)

21

Arbuste à écorce liégeuse, épaisse, beige clair. Les feuilles sont persistantes, arrondies, d'un vert glauque bleuté. Les fleurs en cymes axillaires sont rose violacé. Les fruits sont de grosses follicules ovoïdes, renflées, molles, verdâtres, atteignant 20 cm de long, remplies d'une bourre soyeuse. Il est fréquent sur les sables littoraux.

La toxicité du latex est bien connue dans les îles, mais les utilisations de *C. procera*, si répandues partout ailleurs, sont ici très restreintes.

Les Niominka le vénèrent comme fétiche protecteur des habitations en plaçant des branches au-dessus des portes.

Les Socé se servent du latex en application *loco dolenti* pour les petites plaies, les blessures et les morsures des différents animaux.

**Capparis polymorpha** Guill. et Perr. (Capparidacées)

22

Vern. : ingoufor, igoufor, goufor (n)

Arbuste sarmenteux très épineux, croissant partout dans les boqueteaux littoraux et parallitoraux et surtout sur les accumulations de coquillages. Les feuilles, variables de forme, sont couvertes de poils dorés (l'espèce voisine

*C. tomentosa* a des poils grisâtres). Fleurs blanches odorantes. Fruits sphériques supportés par un long gynophore.

Chez les Niominka, quelques informateurs seulement nous ont signalé spontanément les propriétés toxiques attribuées soit aux racines, soit aux fruits de *C. polymorpha*. Tous par contre, pressés de questions en raison de leur réticence, finissaient par reconnaître le caractère magique de la plante vis à vis des serpents.

Les habitants des îles, dans leur quasi totalité, portent, suspendus à leurs ceintures, des gris-gris protecteurs dont la confection est l'apanage exclusif du maître des serpents résidant à Niodior. Ces gris-gris, constitués par de petits coquillages munis d'un fil de fer formant anneau et remplis d'une pâte de tiges de « goufor », jouissent en pays niominka, sère et au-delà, d'une réputation d'efficacité magique extraordinaire. Le porteur de tels talismans peut impunément parcourir la brousse sans craindre la rencontre des serpents. Si, par aventure, un de ces ophidiens avait à son encontre des vellétés d'attaque, il serait immédiatement comme tordu de douleur avant de rester prostré dans un état d'hypnose.

Cette croyance est tellement enracinée dans l'esprit des Niominka qu'on ne peut obtenir chez eux la mention de thérapeutique curative. En réalité, le maître des serpents, auquel on emmène les malheureuses victimes, dispose d'un traitement curatif approprié mais il s'en défend et, bien entendu, n'a pas voulu nous confier son secret.

*C. polymorpha* a pu être déterminé grâce à la complaisance d'un guérisseur, ancien militaire, qui nous accompagnait et qui de surcroît nous a indiqué l'utilisation des racines en décocté *per os* et en frictions sur la plaie largement débridée.

### **Carica papaya** L. (Papayacées)

Vulgo : Papayer

Vern. : impapakèye (n)

Petit arbre généralement dioïque, à fût droit, simple, rarement ramifié, introduit d'Amérique pour ses fruits comestibles. Les feuilles simples sont diversement divisées. Fleurs blanc jaunâtre. Fruits en grosses baies verdâtres, jaunissant à maturité, à chair rosé jaunâtre à l'intérieur, contenant ou non de nombreuses graines.

23

Les utilisations thérapeutiques des différentes parties du Papayer chez les Niominka sont assez curieuses et méritent d'être signalées. Pour les blessures et comme hémostatique, applications de latex ; pour les céphalées, les feuilles d'abord séchées au-dessus du feu sont réunies en une couronne épaisse qu'on place sur la tête pendant une journée. Les jeunes filles fébricitantes, courbaturées, souffrant des seins, bénéficient d'un traitement spécial consistant à les faire coucher sur un lit de feuilles tant que durent les troubles.

### **Cassia occidentalis** L. (Césalpiniacées)

Vulgo : Bentamaré (wolof)

Vern. : bégné fégné (n) ; kassala (s)

24

Herbe parfois ligneuse, annuelle, commune aux abords des villages et çà et là dans la campagne, souvent à proximité des rizières. Les feuilles sont

composées de folioles ovales acuminées à odeur désagréable. Fleurs jaune clair en grappes terminales. Les gousses sont aplaties, légèrement proéminentes sur les bords.

Les graines de *Cassia occidentalis* sont recherchées d'une façon générale comme succédané de café. On consomme alors le décocté de graines grillées en guise de boisson réconfortante.

Selon des modalités de prescription variées, on reconnaît aux racines des propriétés antientéralgiques et aux feuilles des propriétés antinévralgiques. Les feuilles pilées sont en outre utilisées quelquefois en fomentations pour faire mûrir les abcès.

**Cassia sieberiana** DC. (Césalpiniacées)

Vern. : sindian (s)

25 On le rencontre souvent en rejets dans les jachères ou sous forme d'arbustes dans les boqueteaux. Il devient très rarement un arbre, sauf dans les savanes boisées de l'intérieur. Il se reconnaît de loin lorsqu'il est en fleurs, grâce à ses splendides grappes pendantes, jaune vif, ou en fruits avec ses longues gousses cylindriques vertes durant la maturation et qui deviennent brun noirâtre à maturité. Les feuilles sont composées, pennées, à folioles ovales.

Les propriétés purgatives du sindian sont connues des Socé, mais ils utilisent surtout le décocté de racine en boisson comme vermifuge.

**Cassyta filiformis** L. (Lauracées)

Vern. : samédiallo (s)

26 C'est une plante parasite, filiforme, s'accrochant et recouvrant parfois entièrement les arbustes sur lesquels elle vit. Elle est très commune dans les halliers littoraux et les boqueteaux paralitoraux. Elle n'a pas de feuilles. Ses fleurs sont en glomérules verdâtres peu remarquables et ses fruits sont de petites drupes sphériques verdâtres.

L'usage du décocté de plante entière est réservé, chez les Niominka, en bains et boissons, aux brûlures du troisième degré. En raison sans doute du caractère parasite du végétal et de l'importance de l'affection, le traitement est accompagné obligatoirement d'incantations.

**Ceiba pentandra** Gaertn. (Bombacacées)

Vulgo : Fromager

Vern. : bouday, boudèye (n) ; bentanon (s)

27 Grand arbre peu fréquent dans les îles, il est parfois planté dans les villages. On le rencontre aussi subspontanément dans les boqueteaux ou isolément, çà et là. Il est bien reconnaissable de loin avec son fût gris verdâtre, évasé à la base, avec ses ramifications verticillées, ses fleurs blanches et ses fruits ovoïdes ou allongés qui laissent s'échapper une bourre soyeuse grisâtre ou brunâtre, fournissant un kapok.

Une seule indication mineure, comme antiodontalgique, est signalée pour le Fromager. Généralement les écorces sont mises à bouillir dans l'eau et le malade est soumis, bouche ouverte, aux inhalations de vapeur.

**Chrozophora senegalensis** A. Juss. (Euphorbiacées)

Vern. : m'bolo (s)

Herbe annuelle ou vivace, parfois subligneuse. Elle n'est pas très commune dans les îles mais se rencontre dans des stations très variées. Il doit y avoir de nombreuses races écologiques. Les feuilles sont ondulées sur les bords, irrégulièrement arrondies, pubescentes ou glabrescentes. Les fleurs sont rougeâtres. Le fruit est une capsule tricoque, recouverte d'écailles.

28

*Chrozophora senegalensis* est utilisé uniquement chez les Socé pour combattre, avec succès semble-t-il, les diarrhées vertes des nourrissons sous forme de décocté de racines en boisson.

**Chrysobalanus orbicularis** Sch. et Th. (Rosacées)

Vern. : ibanara (n)

Arbuste très ramifié à branches tortueuses, parfois s'allongeant sur le sol, rarement dressées. Il est commun sur le littoral sablonneux, jusqu'au contact avec la mer. Il est également fréquent dans les boqueteaux paralittoraux. Ses feuilles sont arrondies, glabres, brillantes. Fleurs en grappes terminales blanchâtres. Le fruit est une drupe ovoïde rougeâtre à maturité. La pulpe blanche est agréable au goût, légèrement sucrée.

29

Les fruits sont utilisés par les Niominka comme laxatif.

**Cissampelos mucronata** A. Rich. (Ménispermées)

Vern. : m'bourtougne (n) ; oulondène toïlo (s)

Petite liane herbacée, volubile, parfois subligneuse vers la base. Elle est fréquente partout : dans les haies, dans les boqueteaux, à proximité des rizières ou dans les steppes arbustives. Ses feuilles sont arrondies, bien cordées à la base, pubescentes. Les fleurs verdâtres sont en corymbes. Les fruits sont de petites drupes rougeâtres à maturité.

30

Les Niominka emploient les feuilles en cataplasmes pour les plaies des jambes, tandis que les Socé emploient les racines pour les maux de ventre. L'action dans ce dernier cas serait très rapide, quelquefois violente, et les guérisseurs font la distinction entre le macéré réservé aux enfants et le décocté réservé aux adultes.

Les Socé font encore entrer les racines de *Cissampelos mucronata* dans une préparation composée antiblennorragique avec *Waltheria indica* et *Leptadenia hastata*.

**Cissus populnea** Guill. et Perr. (Ampélidacées)

Vern. : boumbaon (s)

Liane subligneuse assez commune dans les îles, dans des stations diverses non inondables. Les tiges sont légèrement renflées à la base des pétioles. Les feuilles sont grandes, orbiculaires, légèrement acuminées et cordées à la base. Fleurs jaune verdâtre. Les fruits sont de grosses baies ovoïdes, violacé noirâtre à maturité.

31

La seule indication d'un guérisseur socé est le traitement des ulcères des jambes par application d'écorce de racine pilée et pulvérisée.

**Citrus aurantifolia** Swingle (Rutacées)

Vern. : limon (n)

32 Le Citronnier est fréquemment planté dans les villages. C'est une variété à petits fruits sphériques, à chair très agréable, acide et parfumée. L'arbuste est très ramifié, épineux. Ses branches basses sont parfois élaguées ; il forme alors un petit arbre pouvant atteindre 5 à 6 m.

Pour quelques guérisseurs niominka, *Citrus aurantifolia* n'est pas à proprement parler un médicament, mais un véhicule ou un solvant acide pour des préparations composées.

---

**Clerodendrum capitatum** Schum. et Thonn. (Verbénacées)

Vern. : kounakalo (s)

33 Sous-arbrisseau ligneux à feuilles légèrement dentées, pubescentes. Corymbe de fleurs blanches à corolle longuement tubuleuse. Drupes noires à maturité, entourées par les sépales qui sont légèrement accrescents. Il se présente sous forme de rejets qui n'ont que 20 ou 30 cm, ou bien il peut devenir presque sarmenteux. Il est répandu dans les boqueteaux, les halliers, les steppes arbustives, près des rizières, sans être jamais très abondant.

Nous avons déjà signalé que les feuilles de *Clerodendron capitatum* entraient dans la préparation d'un poison de flèche dont nous avons donné la composition à propos des utilisations d'*Acacia macrostachya*.

---

**Combretum aculeatum** Vent. (Combrétacées)

Vern. : kounou ndin dolo (s)

34 Arbuste sarmenteux commun dans toutes les stations non inondables, mais ne formant pas des peuplements. Les feuilles sont ovales, légèrement acuminées au sommet, arrondies à la base ; les points d'insertion des pétioles se lignifient et deviennent épineux après la chute des feuilles. Fleurs en glomérules blancs. Fruits nacrés.

Le décocté de racines de *Combretum aculeatum* jouit chez les Socé d'une réputation bien établie d'antiblennorragique.

---

**Combretum glutinosum** Perr. (Combrétacées)

Vern. : yaye (n) ; diombakataon ; diambakatan (s)

35 Arbuste ou arbre pouvant atteindre 13 à 14 m dans les savanes boisées de l'intérieur du Sénégal. Il est rare dans les îles du Saloum et ne se rencontre abondamment qu'à la limite des îles. Il forme des peuplements en bordures des sols salés et domine par le nombre de ses rejets dans les jachères d'arachides ou de mil. Ses feuilles sont ovales, souvent arrondies on peu acuminées au sommet, pubescentes entre les nervilles, sans écailles. Fleurs en épis jaune-pâle. Fruits à quatre ailes jaune-paille, brillantes.

*Combretum glutinosum* est un médicament particulièrement signalé pour son activité thérapeutique. Les indications *per os* sont comparables dans les deux ethnies : décocté de racines, souvent additionné de sel pour les maux de ventre de diverses origines ; infusé sucré de racines, ou macéré de feuilles pour la toux ; macéré de feuilles pour les céphalées.

---

**Cordyla pinnata** (Lepr. ex A. Rich.) Milne-Redhead (Papilionacées)Syn. : *Cordyla africana* Lour.

Vern. : inhart (n) ; doutô (s)

Grand et bel arbre reconnaissable chez les vieux sujets grâce à son écorce sombre, épaisse, profondément et régulièrement fissurée en quadrillage. Son fût est rarement droit, tous les beaux arbres ayant été exploités pour leur bois. Peu commun dans les îles, il devient abondant dans les savanes boisées de l'intérieur. Feuilles pennées, à folioles ovales, arrondies aux deux extrémités. Fleurs en glomérules blancs apparaissant en saison sèche avant les feuilles. Le fruit est une grosse baie sphérique à pulpe gélatineuse comestible, verte puis jaunissant à maturité.

36

A part un traitement niominka des abcès par application de feuilles pilées, les propriétés thérapeutiques reconnues à *Cordyla pinnata* sont toutes relatives à des affections touchant le ventre : le décocté d'écorce serait antientéralgique, le macéré de racine antidiarrhéique et le macéré d'écorces vermifuge.

**Crateva religiosa** Forst. f. (Capparidacées)Syn. : *Crateva adansonii* Oliv.

Vern. : ingorole, n'goror, n'gorol (n)

Arbuste ramifié, répandu partout dans les îles, depuis les halliers sablonneux littoraux jusqu'aux savanes boisées de l'intérieur. Il recherche les buqueteaux frais et les limites des rizières, mais il ne semble pas avoir de station préférentielle précise si ce n'est une certaine humidité permanente à faible profondeur. Ses feuilles sont trifoliolées. Les fleurs en corymbes blancs ou blanc rosé apparaissent généralement avant les feuilles. Fruits sphériques portés par un long gynophore.

37

*Crateva religiosa* est par excellence le médicament des Niominka pour les héméralopies et tous les troubles dus à une mauvaise vue : les feuilles sont mises à bouillir dans de l'eau et le visage du malade est soumis aux fumigations.

On pratique de même pour traiter les ictères et la fièvre jaune (sans doute en raison de la coloration plus ou moins jaune du bois de *Crateva*) mais on prescrit en outre des boissons à base d'un autre bois jaune, le *Tinospora bakis*.

**Crinum sanderianum** Bak. (Amaryllidacées)

Vern. : ilar (n) ; baa (s)

Plante à bulbe, très fréquente dans les rizières et les marécages des îles. En saison sèche, on peut reconnaître l'existence du bulbe grâce à une petite rosette de feuilles plaquée sur le sol dans les lieux humides. En saison des pluies les grandes fleurs blanches, striées de violet, soutenues par un fort pédoncule dressé, dépassant 50 cm de hauteur, se remarquent de loin.

38

Les Niominka n'utilisent guère *Crinum sanderianum* en raison de sa toxicité. Les Socé, tout en reconnaissant la toxicité du bulbe *per os* en utilisent couramment les écailles pour les dermatoses, plaies, ulcères qui se sont montrés rebelles à tout traitement. Les écailles fraîches sont alors appliquées sur la partie du corps lésée et renouvelées, lorsqu'elles sont sèches, jusqu'à guérison.



**Crossopteryx febrifuga** Benth. (Rubiaceés)

Vern. : korom kondome (s)

39

Arbuste peu fréquent dans les îles mais commun dans les savanes boisées de l'intérieur. Il est ramifié, formant rarement un fût. Feuilles opposées, ovales, acuminées, glabres ou pubescentes dessous, selon les variétés. Corymbes abondamment florifères de fleurs blanches, finement et agréablement parfumées. Le fruit est une capsule s'ouvrant en deux, chaque partie restant attachée à la base. Graines ailées.

Tout en ne confondant pas *Crossopteryx febrifuga* et *Sarcocephalus esculentus* (de la famille des Rubiacées également), les trois informateurs socé qui nous les ont signalés leur donnent le même nom vernaculaire et leur attribuent les mêmes propriétés thérapeutiques : action calmante du décocté d'écorce et de feuilles dans tous les maux de poitrine.

**Crotalaria retusa** L. (Papilionacées)

Vern. : tiagakob (= Arachide de brousse), n'dir (n)

40

Cette plante introduite en Afrique pour améliorer les jachères s'est répandue peu à peu dans les stations qui lui convenaient. Dans les îles on la trouve autour des rizières et dans celles-ci lorsqu'elles se sont asséchées superficiellement. Elle croît jusqu'à la limite des sols salins. Elle n'est cependant pas envahissante. Feuilles simples, rétuses au sommet. Belles grappes dressées de fleurs jaunes très décoratives. Gousses subcylindriques.

Les graines de *Crotalaria retusa* sont utilisées par les Niominka en qualité de purgatif sous forme de décocté.

**Cymbopogon giganteus** Chiov. (Graminées)

Vulgo : Beignfala

Vern. : iniak (n) ; beignfalo, wakassala (s)

41

Herbe à chaumes dressés atteignant 3 m, formant de fortes touffes vivaces. On la rencontre assez abondamment à la base des versants des buttes de coquillages et moins fréquemment dans les steppes arbustives à *Aristida*. Les inflorescences sont compactes, les épillets étant entremêlés en tous sens. Elle demande des sols assez riches et frais pour former des peuplements.

Sans avoir la grande réputation dont il jouit chez les Wolof comme médicament spécifique des ictères et de la fièvre jaune, le Beignfala est néanmoins estimé dans les îles pour divers traitements.

Pour les Socé c'est avant tout un fétiche de maladie. A ce titre il est suspendu à l'intérieur des habitations et entre comme constituant dans diverses préparations. On recommande plus particulièrement le décocté en boisson pour les maux de ventre et en fumigations pour les courbatures.

Les Niominka donnent le décocté en boisson aux enfants fébricitants et aux femmes ayant avorté. Dans ce dernier cas, le décocté est en outre employé pour la toilette intime et pour des bains corporels.

**Dalbergia ecastaphyllum** (L.) Taub. (Papilionacées)

Vern. : ibaki, baki (n) ; gakino (s)

Arbuste très branchu, à rameaux entremêlés devenant sarmenteux. Il est très commun dans les sables littoraux en contact avec la mer où il forme un rideau végétal à la limite des marées et des mangroves à palétuviers. Ses feuilles sont simples (par avortement de deux autres folioles), ovales, arrondies aux deux extrémités. Grappes de fleurs blanches. Fruits verts, circulaires, aplatis, d'environ 2,5 cm de diamètre.

42

L'emploi de *Dalbergia ecastaphyllum* est très limité. Il n'est pas, à proprement parler, considéré comme médicament mais on le recommande néanmoins quelquefois en usage externe comme complément de traitement des asthénies et des anémies sous forme de fumigations et de bains préparés avec le décocté de feuilles.

**Daniellia oliveri** Hutch. et Dalz. (Césalpiniacées)

Vern. : santan (s)

Ce bel arbre si abondant dans les savanes boisées situées au sud des îles n'existe que sous forme de rejets dans les jachères ou de quelques individus rabougris ayant résisté aux défrichements. Ecorce se desquame par plaques d'un gris argenté ; grandes feuilles imparipennées à folioles élargies à la base, acuminées au sommet ; inflorescences en panicules compactes de fleurs blanches, finement odorantes ; gousses ovales, aplaties, renfermant une grosse graine brune, également ovale et aplatie.

43

Dans les régions prospectées, l'action intestinale de *Daniellia oliveri* semble ignorée.

Les Socé utilisent soit les grandes stipules de 10 à 15 cm de long en applications sur les plaies et ulcères, soit la résine (exsudée du tronc) qui, brûlant comme l'encens, sert en fumigations pour les céphalées persistantes.

**Datura metel** L. (Solanacées)

Vern. : indohkar, n'doharebin (n) ; koubédiaro (s)

Plante annuelle, ou rarement bisannuelle, subligneuse, à grandes feuilles largement dentées, d'un vert grisâtre, à odeur nauséuse. Belles fleurs blanches, à longues corolles tubuliformes, s'évasant brusquement. Fruits capsulaires, ovoïdes, à nombreuses aspérités peu piquantes. C'est une plante introduite subspontanée, qui reste localisée à proximité des villages. On peut la rencontrer exceptionnellement près des rizières.

44

Les emplois de *Datura metel* sont toujours externes : à Dinouar les œdèmes sont traités par des applications de poudre de feuilles fraîches, additionnée de sel ; à Bassar les enfants fébricitants sont couchés sur un lit de feuilles et massés vigoureusement, également avec des feuilles ; à Bétanti les céphalées sont traitées par des onctions sur la tête et le front d'une pâte grossière à base d'écorces et de feuilles.

**Detarium microcarpum** G. et P. (Césalpiniciacées)

Vern. : wonko, ouonko (s)

45

Arbre atteignant au plus 10 m dans les savanes boisées soudanaises du Sénégal. L'écorce est blanchâtre et les jeunes rameaux semblent articulés. Les feuilles sont imparipennées, généralement obtuses au sommet et très souvent nettement émarginées. Points translucides nombreux. Le calice est pubescent (glabre chez le *D. senegalense*) et les fruits sont subglobuleux, moins aplatis que ceux du *D. senegalense*. Il existerait aussi, d'après A. Aubreville, des fruits vénéneux chez le *D. microcarpum*. Il est fréquent dans les jachères du continent et rare dans les îles centrales du Saloum.

La racine de *Detarium microcarpum* est considérée chez les Socé comme étant douée de propriétés importantes diverses pour des maladies non diagnostiquées, mais son indication de choix est la syphilis sous forme de décocté de racine en boisson<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Il est amusant et curieux de noter, à ce sujet, qu'en présence du *D. microcarpum* un guérisseur de Bétanti, ne comprenant, ni ne parlant le français, nous fit demander par l'interprète si nous connaissions le sirop de Gibert. Sur notre réponse affirmative, il nous déclara fièrement que son médicament était « plus fort » que le sirop de Gibert.

**Detarium senegalense** Gmel. (Césalpiniciacées)

Vulgo : Detah

Vern. : inedoreye, n'dorèye, dorèye, indohoye, dohogne (n) ; tali, talo (s) (variété comestible) ; tali kounaon, talo kounan, talém'baro (s) (variété toxique)

46

Grand et bel arbre du domaine guinéo-soudanais qui recherche les lieux frais. On le rencontre partout dans les îles, mais il n'a pas son port majestueux de la Casamance. Il existe sous forme d'arbre trapu, à fût court dans les boqueteaux, près des dépressions, ou comme arbuste de 3 à 4 m dans les steppes sableuses plus sèches où la nappe phréatique est à 1 ou 2 m de profondeur. Folioles pennées, ovales, arrondies aux deux extrémités ; calice presque glabre ; inflorescences lâches de fleurs blanchâtres. Drupe subglobuleuse verdâtre, à endocarpe fibreux de 5 à 6 cm de diamètre et 3 à 4 cm d'épaisseur.

Les habitants des îles connaissent bien les deux variétés de *Detarium senegalense* et distinguent même du point de vue dénomination la variété à fruits comestibles et la variété à fruits toxiques.

L'espèce nous a souvent été indiquée pour sa toxicité ou non, mais rarement pour ses propriétés médicinales. A Niodior on prescrit les feuilles pour la constipation (décocté en boisson) et pour les conjonctivites (macéré en bains oculaires). A Bétanti le « talo » entre dans un traitement médico-magique de la maladie du sommeil : le féticheur prélève les écorces de tronc d'abord à l'Est puis à l'Ouest (culte du soleil) et réalise une macération aqueuse avec ces écorces en y ajoutant *Leptadenia hastata* (plante entière). Trois fois par jour (lorsque le soleil se lève, qu'il est à son zénith et qu'il se couche) on fait boire au malade une partie du liquide, on le lave avec une autre partie et on pratique un massage avec les marcs résiduels.

**Dichrostachys glomerata** Chiov. (Mimosacées)

Vern. : guissouss, n'dafar, issous (n) ; kourourou, kourlon (s)

Arbuste à fût grêle, ramifié près de la base, à rameaux se terminant par des pointes épineuses. Feuilles bipennées, folioles très fines. Inflorescences très ornementales en glomérules spiciformes, composées de fleurs hermaphrodites jaunes au sommet et de fleurs mâles mauves à la base ; gousses groupées, contournées sur elles-mêmes. Répandu partout dans les îles, sans station préférentielle, il forme de petits groupes dans les halliers et boqueteaux, ou il se rencontre isolément près des rizières où dans des jachères.

47

*Dichrostachys glomerata* est une espèce estimée dans toute la région. Ses principales indications se rattachent aux maux de dents (« plombages » avec petites boulettes d'écorce), aux gingivites (rinçages de bouche), à la blennorragie (décocté de feuilles), aux douleurs articulaires (massage avec une préparation comprenant feuilles pilées, sel, pétrole) et furonculose (application pendant une heure sur les gros furoncles avec collection de pus d'un emplâtre de feuilles pilées additionnées de sel).

**Elaeis guineensis** Jacq. (Palmiers)

Vulgo : Palmier à huile

Vern. : ingleigne (n) ; tin-on (s)

Le palmier à huile est abondant dans toutes les dépressions et à la limite des marécages des îles et supplante le *Borassus* qui est rare dans le groupe central. Il n'est pas aussi commun et ne forme pas des peuplements étendus comme en Basse-Casamance, mais il est encore vigoureux et, s'il est plus localisé le long des dépressions, il est encore dans un milieu favorable.

48

Des préparations à base de racine d'*Elaeis guineensis* sont quelquefois prescrites par des guérisseurs socé comme antientéralgique.

**Entada africana** Guill. et Perr. (Mimosacées)

Vern. : imbatiar (n)

Arbuste ou petit arbre ramifié, souvent presque dès la base, avec des branches dressées, tortueuses et de grandes feuilles bipennées aux nombreuses folioles arrondies. Fleurs en épis jaunâtres. Grandes gousses plates se désarticulant transversalement, la ligne de soudure restant souvent attachée aux rameaux. Il est peu commun dans les îles, mais se rencontre partout çà et là dans les lieux non inondés. Il est plus fréquent sur le continent.

49

*Entada africana* est chez les Niominka un arbre sacré dont l'usage est réservé aux traitements prescrits par les grands marabouts. Il ne sert alors que de substratum aux prières et incantations.

**Eragrostis ciliaris** R. Br. (Graminées)

Vern. : itimankoro (s)

Herbe annuelle, banale à travers toute l'Afrique tropicale, souvent abondante dans les jachères et à proximité des hameaux de cultures des zones soudanaise et guinéenne. Elle ne dépasse pas ici 0,50 m de haut. Les inflorescences sont compactes sur l'axe ; glumes poilues ; on la rencontre à proximité des rizières et dans celles qui sont asséchées.

50

*Eragrostis ciliaris* est pour les Socé un excellent fétiche de longue vie. A partir d'un certain âge, il est bon d'en avoir un petit échantillon pendu au-dessus du lit.

Les cendres de la plante entière appliquées sur les gros furoncles auraient la propriété de les faire « mûrir » très rapidement.

**Eragrostis sp.** (Graminées)

Vern. : ida napen (n)

51 Plante atteignant 1,50 m et formant des touffes vivaces. Inflorescences lâches, légères, petits épillets gris-verdâtre. Elle est assez commune dans les rizières en jachères, à leur périphérie et dans les dépressions fraîches, jusqu'à la limite des sols salins.

Les Niominka craignent les graines de cet *Eragrostis* qui, en contact avec la peau (quand, par exemple, on se déplace en brousse), provoquent des érythèmes accompagnés de prurit violent.

**Erythrina senegalensis** DC. (Papilionacées)

Vulgo : Erythrine du Sénégal

Vern. : idiende, indédié, n'dédié, dédié (n)

52 Arbre généralement tortueux, malvenant, se rencontrant seulement sous forme d'arbuste dans les îles. Rameaux et rachis épineux ; feuilles trifoliolées. On remarque sa présence lorsqu'il est en fleurs grâce à ses splendides grappes rouges qui apparaissent lorsqu'il est défeuillé en saison sèche. Gousses toruleuses plus ou moins articulées contenant des graines rouge vif.

Les Niominka recommandent parfois la consommation de poudre de racine pour les maux de ventre et les œdèmes généralisés ; mais c'est surtout une drogue considérée comme antiabortive et prescrite, dans ces conditions, durant la grossesse chez les femmes sujettes aux fausses couches (macéré d'écorce de racine en boisson).

**Fagara zanthoxyloides** Lam. (Rutacées)

Vern. : ignok (n) ; samatigno (s)

53 Arbuste très ramifié, tortueux, à branches pouvant devenir sarmenteuses, garnies d'énormes épines crochues. Feuilles imparipennées avec des points translucides ; limbe ovale, légèrement acuminé ; rachis et souvent nervure médiane épineux ; panicules de fleurs blanchâtres ; fruits en capsules sphériques, marquetées de glandes contenant une huile essentielle au parfum poivré. Il est très commun dans toutes les îles. On le rencontre dans tous les boqueteaux et les halliers jusqu'à la prémangrove et dans les steppes arbustives.

*Fagara zanthoxyloides* est considéré partout comme un parasiticide polyvalent d'efficacité indéniable, la forme la plus courante d'administration étant le décocté de racine et d'écorce pris en boisson le matin à jeun.

La réputation du végétal comme vermifuge est telle qu'on prétend même que son action commence à se faire sentir dans les entrailles dès qu'on commence à attaquer à la machette les racines et les écorces. Cette croyance, bien établie, est certainement due pour une part à l'agréable odeur qui se développe dans l'atmosphère environnante quand on écorce l'arbre.

**Ficus capensis** Thunb. (Moracées)

Vern. : idoun babout (n) ; sôtô (s)

Arbre très commun à la limite des rizières et dans tous les lieux frais. Le fût est tortueux et souvent garni, avec les vieilles branches, de grappes de grosses figues de 3 à 4 cm de diamètre. Les feuilles sont légèrement et largement dentées. Certaines variétés sont glabres, d'autres pubescentes.

54

*Ficus capensis*, sans doute en raison de ses nombreux fruits, est l'emblème de la fécondité ; à ce titre les fruits constituent le médicament des femmes et l'écorce celui des enfants.

Le décocté de fruit est donné en boisson aux femmes stériles et aux jeunes accouchées. Le macéré d'écorce est administré en bains aux nouveaux nés et aux enfants rachitiques ou fébricitants.

**Ficus scott-elliottii** Mild. et Burret (Moracées)

Vern. : indiass diéri (n) ; irfa soto (s)

Endémique en Afrique Occidentale, c'est un arbre assez commun en Casamance, dans les îles du Saloum et aux environs de Dakar dans les dépressions humides. Il reste localisé à proximité des bas-fonds marécageux et ne semble pas redouter un peu de sel (proximité des mangroves). Ses feuilles ovales sont arrondies aux deux extrémités ; le limbe est vert foncé, coriace. Les figues atteignent 3 cm de diamètre.

55

Espèce ignorée des Socé et utilisée, par les Niominka seulement, comme défatigant ou fortifiant, en bains et boissons (décocté de rameaux feuillés).

**Gardenia triacantha** DC. (Rubiacées)

Vern. : tankaon (s)

Arbuste à fût court, puis très ramifié, à écorce très claire. Les feuilles sont vernissées, groupées à l'extrémité des rameaux ou sur les branches ; le limbe est pubescent, plus ou moins scabre, surtout à la face inférieure. Belles fleurs blanches, excessivement parfumées, jaunissant après l'anthèse. Fruits ligneux, subsphériques, de formes diverses, parfois aplatis au sommet. Sans être commun, il se rencontre çà et là dans les lieux non inondables ni trop sablonneux.

56

*Gardenia triacantha*, pour l'un de nos informateurs socé, est la drogue de la dernière chance, celle qu'on prescrit pour les maladies non diagnostiquées et rebelles à toutes les autres thérapeutiques précédemment essayées. On donne alors le macéré ou le décocté de racine en boisson tant que le malade reste en vie.

Les feuilles entrent dans la composition d'un poison de flèche signalé plus haut.

**Gossypium herbaceum** L. (Malvacées)

Vulgo : Cotonnier

Vern. : kotome dô (s)

Arbrisseau vivace qui est souvent protocultivé autour des villages.

57

Les Socé donnent quelquefois en boissons aux nouveaux-nés rachitiques ou malades le macéré de racines de Cotonnier. Ils assurent que l'enfant soumis à ce médicament pendant un certain temps grossit rapidement et prend des forces.

**Guiera senegalensis** Lam. (Combrétacées)

Vulgo : N'guer

Vern. : kankanaon (s)

58

Arbuste ramifié dès la base, fréquent dans les jachères, les boqueteaux et les buttes de coquillages. Les feuilles ovales sont d'un vert grisâtre avec des points noirs à la face inférieure. Inflorescences en glomérules blanchâtres. Fruits groupés ressemblant à des petites gousses très poilues.

*Guiera senegalensis* est tenu en faible estime dans les îles. Deux informateurs socé nous l'ont néanmoins signalé spontanément avec le même nom vernaculaire et les mêmes indications. Pour la toux, croquer les petites feuilles des extrémités des tiges ; pour les bronchites et pneumonies, prendre le décocté de racines.

**Heeria insignis** O. Ktze. (Anacardiaceae)

Vern. : kalakoto, kalakato, kalakaton (s)

59

Arbuste se présentant généralement sous forme de rejets de 1,50 m de hauteur dans les jachères du continent. Il est rare dans les îles. Feuilles lancéolées, verticillées par trois à cinq, à nombreuses nervures latérales bien marquées ; panicules de petites fleurs blanchâtres ; fruits noirs à maturité, brillants réticulés.

Pour les Socé, le macéré de feuilles pilées aurait des propriétés antidysentériques et galactagogues, tandis que celui d'écorce serait nettement anti-entéralgique et cholagogue avec un léger effet laxatif.

**Hibiscus sabdariffa** L. (Malvacées)

Vulgo : Oseille de Guinée

Vern. : bassap (n) ; lomoda (s)

60

Plante largement cultivée pour ses feuilles et son calice comestibles. Elle est annuelle, subligneuse. Ses feuilles sont de formes variables, entières ou profondément digitilobées. Fleurs jaune vif avec une tache rouge sombre à la base interne de chaque pétale. Fruits entourés d'un calice accrescent rouge ou jaune pâle selon les variétés.

Comme dans toutes les régions tropicales où végète l'*Hibiscus sabdariffa*, il est conseillé en infusions théiformes dont l'effet diurétique, diaphorétique et cholagogue est incontestable.

**Hygrophila auriculata** (Schumach.) Heine (Acanthacées)

Vern. : orokarok, rokarot (n) ; kossitambo, kostambo (s)

61

Plante annuelle dressée, avec six fortes épines verticillées atteignant 4 cm de long à chaque insertion des feuilles et des inflorescences. Feuilles oblongues, lancéolées jusqu'à 25 cm de long, pubescentes. Fleurs bleu-mauve-pourpre, groupées autour des épines. Tiges quadrangulaires. Elle forme des peuplements parfois très étendus dans les dépressions marécageuses. Elle supporte les eaux un peu saumâtres, voisines des mangroves. On la rencontre dans beaucoup de rizières en jachère, mais elle est complètement absente dans d'autres. C'est une plante banale dans les îles.

Les Niominka et les Socé reconnaissent d'une façon générale à la plante entière des propriétés diurétiques et l'utilisent aussi, sans doute pour cette raison, comme antiblennorragique.

Une autre utilisation est venue fortuitement à notre connaissance<sup>3</sup> : celle du décocté de « rokarot » dans le traitement des piqûres venimeuses de raies.

<sup>3</sup> Nous ne pouvons nous étendre dans ce travail sur les circonstances qui nous ont permis de suivre ce traitement et d'en constater le bon résultat. Disons simplement que le blessé était le pilote de notre bateau, piqué dans l'eau, à nos côtés, par une de ces raies venimeuses qui foisonnent sur la côte.

**Hygrophila senegalensis** T. Anders. (Acanthacées)

Vern. : boubène (s)

Petite plante dressée, herbacée, d'environ 50 cm de haut en moyenne, formant, comme la précédente, des peuplements purs dans les rizières et les marécages. C'est souvent une messicole après la récolte du riz. Feuilles allongées, linéaires jusqu'à 5 cm de long, sur des tiges quadrangulaires, spongieuses à la base. Fleurs violet foncé ; nombreux cils blancs aux bractées et au calice, ce qui permet de l'identifier même avant la floraison.

62

Les Socé recommandent de faire couler dans l'œil quelques gouttes du suc de graines pilées pour toutes les maladies oculaires.

**Hymenocardia acida** Tul. (Euphorbiacées)

Vern. : kounkou toumandion (s)

Arbuste tortueux, bas branchu, à écorce beige rougeâtre, peu commun dans les îles mais fréquent dans les savanes boisées du continent. Feuilles obovales, oblongues, de 3 cm, environ deux fois plus longues que larges, normalement opposées, mais souvent subopposées ou même alternes. La face inférieure du limbe est criblée de glandes dorées. Fleurs en châtons axillaires. Fruits plats à 2 ailes.

63

D'après un vieux féticheur socé qui avait beaucoup de connaissances sur la flore locale, le décocté d'écorces et de rameaux feuillés pris régulièrement trois fois par jour pendant un mois ou deux donnerait de bons résultats dans les toux rebelles et la tuberculose.

**Hyptis spicigera** Lam. (Labiées)

Vern. : bénédion (s)

Plante annuelle dressée, pouvant atteindre 1,50 m, à tiges quadrangulaires, simples ou ramifiées. Les inflorescences sont en épis compacts terminaux, plus ou moins allongées, à extrémités légèrement arrondies. Fleurs blanches ; bractées linéaires, filiformes, ciliées. Elle est commune dans les rizières peu inondées, à leur périphérie et dans les lieux humides inondables. Toute la plante est parfumée.

64

En boisson théiforme, le fruit et la plante entière procureraient des forces et une excellente impression de bien-être (signalée chez les Socé).



**Hyptis suaveolens** Poit. (Labiées)

Vern. : douté (n)

65 Plante annuelle subligneuse, très variable de forme et de hauteur suivant sa situation, souvent très ramifiée. Feuilles largement dentées, très pubescentes, poisseuses. Inflorescences lâches de fleurs mauve pâle bleuté. Toute la plante renferme une huile essentielle parfumée. On la rencontre à proximité des lieux frais, autour des villages, le long des pistes et dans les jachères.

Même utilisation (mais chez les Niominka) que l'espèce précédente.

---

**Icacina senegalensis** A. Juss. (Icacinacées)

Vern. : manganasso (s)

66 Plante vivace par son gros tubercule, mais les tiges annuelles repoussent après les feux de brousse. Elles sont groupées, dressées et atteignent environ 75 cm de hauteur. Les feuilles sont glabres, d'un vert clair, brillant. Inflorescences en panicules terminales de petites fleurs blanches. Les fruits sont des drupes ovoïdes, rouges, veloutées ; elles renferment une pulpe sucrée, légèrement acide, agréable à consommer. Elle existe dans les îles mais peu communément alors qu'elle devient très courante sur le continent dans les savanes boisées et les jachères.

L'*Icacina*, inconnu des Niominka, est employé par les Socé pour le rachitisme des nouveaux-nés (bains et frictions avec le macéré de racines) et chez les adultes pour les maladies non diagnostiquées entraînant une grande faiblesse générale (décocté de racine et rameaux en boisson).

---

**Imperata cylindrica** Beauv. (Graminées)

Vulgo : Imperata

Vern. : idiôle (n) ; solimon (s)

67 Herbe pantropicale vivace par ses rhizomes traçants, envahissants. Elle forme des peuplements étendus dans les sols frais mais elle ne supporte pas une longue inondation. Elle aime les sols sablonneux et est donc commune dans les îles. Ses feuilles dressées, rigides atteignent près d'un mètre. Elle est reconnaissable de loin lorsque ses inflorescences et infrutescences se développent en épis blancs soyeux.

Pour les Niominka, l'*Imperata* est simplement une « mauvaise herbe ». Pour les Socé, c'est aussi une mauvaise herbe, mais dont les rhizomes ont des propriétés diurétiques et antidysentériques.

---

**Ipomoea palmata** Forsk. (Convolvulacées)Syn. : *Ipomoea cairica* Sweet

Vern. : n'bourbope (n)

68 Petite liane volubile à rameaux grêles, pouvant atteindre 10 à 12 m en s'accrochant aux branches des arbres. Feuilles profondément digitilobées. Fleurs violet-vif. On rencontre cette plante dans les lieux frais, même inondables, dans les boqueteaux à la limite des rizières, souvent avec les Palmiers à huile.

*Ipomoea palmata* est parfois employée par les Niominka pour les maladies oculaires diverses. La plante entière, bien liée en un paquet, est d'abord mise à bouillir dans de l'eau ; puis on l'en retire et, encore toute chaude, on s'en sert comme d'une éponge pour laver les yeux.

**Ipomoea asarifolia** (Desr.) Roem et Schult. (Convolvulacées)

Vern. : efourtout, fourtout, opourtout (n) ; barakora (s)

Plante robuste à longues tiges volubiles traînant généralement sur le sol. Grandes feuilles orbiculaires, cordées à la base, à sommet obtus avec 2 glandes à la base du limbe ; long pétiole canaliculé atteignant 10 cm de long. Grandes fleurs mauves, plus rarement blanches, atteignant 8 cm de diamètre parfois ; le calice a les dents obtuses. Elle est très commune à proximité des marécages et dans tous les lieux frais. Elle peut envahir les rizières dès le retrait des eaux.

69

Cet *Ipomoea* est encore exclusivement un médicament des Niominka, mais il est nettement plus estimé que le précédent. On reconnaît aux feuilles, utilisées en usage externe selon diverses modalités, une action favorable dans les ophtalmies, les névralgies, les céphalées et les douleurs articulaires.

**Jatropha curcas** L. (Euphorbiacées)

Vulgo : Purgère

Vern. : tabanani (n) ; tabanano (s)

Arbuste introduit dans tous les villages, surtout autour des concessions comme clôture du fait de sa reprise facile par boutures. Ses branches molles, à écorce mince sont dressées ; les feuilles sont lobées ; fleurs verdâtres ; fruits en capsules tricoques qui contiennent trois graines ovoïdes d'un gris noirâtre.

70

Tous les guérisseurs, sans exception, utilisent le latex dans le traitement externe des plaies, mais seuls quelques guérisseurs socé s'aventurent dans les prescriptions des organes de la plante par voie interne, car la toxicité du végétal (les graines, en particulier, contiennent une toxalbumine, la curcine) est bien connue.

Ces derniers administrent eux-mêmes, sous surveillance constante, le décocté sucré de feuilles dans les entéralgies tenaces et les graines (à l'unité) dans les maladies graves (comme la syphilis et la lèpre) en qualité de purgatif drastique de dérivation.

**Kaempferia aethiopica** Benth. (Zingibéracées)

Vern. : bellem koufo (s)

Plante vivace par ses rhizomes mais à tiges annuelles incinérées par les feux et repoussant au début de la saison des pluies. Elle n'a pas été rencontrée dans les îles du centre, mais seulement dans les savanes boisées fraîches où le *Daniellia oliveri* existe en peuplement et aux alentours. Les feuilles sont distiques sur des tiges atteignant 1,25 m. Les fleurs mauve pâle apparaissent au niveau du sol dès les premières pluies de juillet et les tiges ne se développent qu'après la floraison. Elle fructifie rarement mais se multiplie par ses rhizomes.

71

*Kaempferia aethiopica* nous a été signalé une fois seulement, mais par notre meilleur informateur socé qui assure l'utiliser avec succès chaque fois qu'il a affaire à un malade dont le ventre est « pourri ». Il faut entendre par là, non seulement les douleurs intestinales et abdominales, mais les parasitoses, les colites, les bilharzioses anales, bref toutes les maladies d'importance, et elles sont nombreuses, qui d'après les Africains ont leur siège d'élection dans le ventre.

Le traitement consiste à donner alors en boisson le macéré de racines qui, preuve de son action, provoque rapidement des manifestations diarrhéiques.

---

**Khaya senegalensis** A. Juss. (Méliacées)

Vulgo : Cail cédrat, Acajou du Sénégal

Vern. : dialo (s)

72 L'Acajou du Sénégal est un grand arbre atteignant 25 m, au fût robuste, rarement droit, à écorce brunâtre se desquamant par petites plaques. La ramure est puissante et épaisse. Il est feuillé presque toute l'année mais certains sujets perdent leurs feuilles plus tôt que d'autres et les reforment plus tard. Celles-ci sont imparipennées, à folioles ovales lancéolées, glabres. Panicules de petites fleurs jaune blanchâtre. Les fruits sont des capsules dressées s'ouvrant en quatre valves ; graines aplaties, circulairement ailées. Il existe dans les îles mais n'est pas très commun.

Le Cail cédrat est employé en pays socé pour les maux de ventre sous forme de décocté d'écorce en boisson. Il nous a bien été spécifié que cette médication, réservée aux hommes seulement, ne pouvait sous aucun prétexte être prescrite aux femmes et aux enfants ; mais à ce propos les propriétés abortives de la drogue ne nous ont jamais été signalées.

---

**Lannea acida** A. Rich. (Anacardiaceae)

Vern. : bembô (s)

73 Arbre de 7 à 8 m, à fût cylindrique mais rarement droit. Ecorce gris foncé. Feuilles imparipennées, ovales acuminées, rougissant en séchant. Inflorescences en épis terminaux groupés à l'extrémité des tiges ; petites fleurs jaune verdâtre. Fruits formant de petites drupes ridées comestibles. Arbre peu répandu dans les îles du centre où on ne le rencontre qu'isolément dans les boqueteaux ou sous forme de rejets dans les jachères. Il est au contraire très commun dans les savanes boisées du continent.

Chez les Socé, les feuilles sont considérées comme antidontalgiques et les écorces comme purgatives.

---

**Leonotis nepetifolia** (L.) Ait. f. var. **africana** (P. Beauv.) J. K. Morton (Labiées)

Vern. : kamindéro (s)

74 Grande plante ligneuse à tiges dressées, annuelles, atteignant 2 m et plus, quadrangulaires, pubescentes. Feuilles longuement pétiolées ; limbe ovale, triangulaire, longuement cunée à la base, largement denté sur les bords. Fleurs

sessiles groupées en verticilles autour du point d'insertion des pétioles. Corolle jaune très pâle, pubescente. Nombreuses bractées filiformes à la base des fleurs. Cette plante vit généralement en peuplement sous l'ombrage des grands arbres où le sol est humifère. On la rencontre également sur les amoncellements coquilliers.

Sans jouir d'une réputation aussi grande que celle de l'*Avicennia*, le « kamindero » est très prisé des Socé pour calmer les douleurs de l'enfantement. Dans les cas graves, on prescrit *Avicennia*, comme indiqué ci-dessus, et en outre le décocté d'inflorescences de *Leonotis*.

**Leptadenia hastata** (Pers.) Decne. (Asclépiadacées)

Vern. : n'dis wandane, ingassoub, n'gazou (n) ; sora (s)

Cette plante rampante, s'accrochant souvent aux arbustes est très commune dans toutes les stations non inondables. Ses feuilles vert un peu glauque sont très polymorphes. Elles peuvent être ovales, lancéolées, linéaires, cunées, hastées ou cordées à la base. Les fleurs sont groupées à la base des pétioles. Elles sont jaune verdâtre. Le fruit est formé d'une ou de deux follicules accouplées, verdâtres à maturité, laissant s'échapper en s'entrouvrant des graines à aigrettes soyeuses.

75

L'abondance de *Leptadenia hastata*, sa facilité de cueillette et la présence de latex expliquent largement son utilisation courante tant par le commun que par les guérisseurs de métier.

La présence de latex dans cette petite Asclépiadacée est déterminante pour orienter ses principales indications vers des affections bénignes et graves sous la dépendance d'un écoulement ou d'un tarissement des sécrétions et des excréctions : coryza (latex ou pétioles dans le nez), blessures (latex), anurie (macéré de racine), blennorragie (plante entière), agalactie et impuissance (macéré de feuilles), etc...

Des guérisseurs le considèrent comme bon vermifuge (décocté de feuilles et racines) et on nous l'a signalé aussi comme constituant d'une préparation trypanocide.

**Lophira lanceolata** Van Tiegh ex Keay (Ochnacées)

Vern. : mano (s)

Petit arbre très rare dans les îles, mais qui commence à se rencontrer assez communément vers le sud, sur le continent. Son écorce est rougeâtre. Il est surtout reconnaissable à ses feuilles très allongées, subsessiles, aux très nombreuses nervures latérales se touchant presque. Le limbe est glabre, vert brillant. Belles grappes de fleurs blanches. Les fruits sont secs, indéhiscent, accompagnés de sépales inégalement accrescents.

76

*Lophira lanceolata* entre quelquefois dans le traitement externe des œdèmes par carence.

**Macrosphyra longistyla** (D.C.) Hiern. (Rubiaceés)

Vern. : indoubarkat, youm nakoye (= miel de singe) (n) ; mankalignon, mankaligno (s)

77

Arbuste aux rameaux enchevêtrés, plus ou moins sarmenteux, très lenticellés. Feuilles ovales, cunées, très ondulées sur les bords, pubescentes. Fleurs groupées à la base des feuilles, en glomérules sessiles ; la corolle est blanche, longuement tubuleuse, très agréablement et fortement parfumée ; le style est longuement exsert. Les fruits sphériques sont ligneux, surmontés par les vestiges du calice. Cette plante est commune dans les boqueteaux, halliers et steppes arbustives des îles.

Avec un mode d'administration constant (décocté de feuilles en boissons et bains ou lavages), les indications varient d'une race à l'autre. Pour les Niominka, action antidermatosique ; pour les Socé action défatigante et ocytocique.

**Mangifera indica** L. (Anacardiaceés)

Vulgo : Manguier

78

Vern. : imangourou (n)

Le Manguier est planté communément dans tous les villages. C'est un arbre fruitier très estimé, introduit des Indes.

A Niodior, le macéré d'écorces est utilisé couramment pour arrêter les diarrhées banales.

**Maytenus senegalensis** (Lam.) Exell (Célastracées)

Syn. : *Gymnosporia senegalensis* (Lam.) Loes.

Vern. : indafar, n'dafar, dafar (n) ; kassabaro (s)

79

Arbuste très ramifié à épines intrapétiolaires. Les feuilles sont excessivement variables en forme et en grandeur ; le limbe est vert clair, un peu glauque, épais, glabre ; les nervures latérales sont peu marquées ; le bord est souvent très finement denté. Les inflorescences axillaires sont plus ou moins denses, avec de petites fleurs blanchâtres. Les fruits sont de petites capsules sphériques verdâtres mais rougissant à maturité. Il est très commun dans toutes les îles. Il croît depuis les rivages sableux du littoral jusqu'à la limite des marécages. Il existe dans les steppes pauvres arbustives et dans les boqueteaux.

A part une indication comme antiblennorragique (décocté de graines) tous les informateurs signalent l'utilisation des feuilles dans les affections de la bouche : gingivites, stomatites, caries et névralgies dentaires.

**Merremia tridentata** (L.) Hallf. subsp. **angustifolia** (Jacq.) Ooststr.  
(Convolvulacées)

Vern. : dioulou n'digon (s)

80

Petite plante rampante, commune dans tous les sables des îles. Ses feuilles sont lancéolées, élargies à la base, avec quelques dents ; limbe arrondi ou cordé. Fleurs jaune très pâle. Les fruits sont des capsules sphériques contenant plusieurs graines brunâtres, glabres.

Le décocté de la plante entière est utilisé en lavages oculaires pour différents troubles.

**Mitracarpus scaber** Zucc. (Rubiaceés)Syn. : *Mitracarpum verticillatum* Vatke

Vern. : lotokano, lotokanon (s)

Plante annuelle, à rameaux cylindriques, plus ou moins ramifiée. Feuilles lancéolées ; petites fleurs blanches, en glomérules autour de l'insertion des pétioles. Elle est excessivement commune dans les sols sablonneux, dans les steppes ou dans les jachères. Elle pénètre dans les rizières après la récolte et est surtout messicole.

81

Les feuilles sont utilisées en massage dans les dermatites.

**Mitragyna inermis** O. Ktze. (Rubiaceés)

Vern. : dioumon, diouhon (s)

Arbre formant souvent des cépées avec des tiges dressées. Feuilles ovales, acuminées avec des stipules rougeâtres interpétiolaires. Les fleurs sont groupées en glomérules blancs de 3,5 cm de diamètre à l'extrémité des rameaux latéraux. On le rencontre à proximité des rizières, surtout dans les cuvettes limoneuses ou argileuses et à proximité des sols salés. Ce n'est pas une plante halophile mais elle résiste cependant au sel.

82

Le décocté de feuilles est donné en boisson lors des accouchements laborieux pour hâter l'expulsion du délivre.

**Morinda geminata** DC. (Rubiaceés)

Vern. : bolon kadjibo (s)

Cet arbre est toujours rabougri et souffreteux dans les îles car il est mutilé fréquemment. Le tronc est tortueux, souvent cancéreux. Les feuilles sont orbiculaires, vert foncé, glabres, glabrescentes ou pubescentes. Fleurs blanches en glomérules pédonculés, axillaires. Fruits se soudant et formant une masse subsphérique. Il se rencontre peu communément à proximité des marécages dans les vestiges de galeries. Il recherche les sols frais.

83

Ce *Morinda* est très recommandé par les Socé pour toutes les affections concernant le ventre, ou supposées telles. L'administration des macérés ou décoctés de feuilles et d'écorces provoque diarrhées et diurèse.

**Moringa pterigosperma** Gaertn. (Moringacées)

Vern. : nébedaye (n) ; némédayo (s)

Petit arbre cultivé dans toutes les régions tropicales pour ses nombreuses utilisations et sa facilité de multiplication par boutures. Feuilles comestibles, graines oléagineuses. Ses feuilles sont tripennées à folioles ovales ; grandes panicules de fleurs blanches. Les fruits sont de longues siliques à trois loges. Graines ailées. On le rencontre dans tous les villages où il fait souvent partie des clôtures.

84

Aux îles, comme dans tout le Sénégal, *Moringa pterigosperma* est très estimé en raison de l'utilisation culinaire de ses feuilles et non en raison de ses propriétés médicinales pourtant mises en évidence par de récents travaux scientifiques.

A Dinouar, nous a été signalée l'action bienfaisante, dans les rhumatismes et les douleurs articulaires, des massages à base de racine pilée.

**Newbouldia laevis** Seem. (Bignoniacées)

Vern. : koundiou bouro (s)

85

Petit arbuste à tiges dressées se rencontrant parfois isolément mais plus souvent par groupes du fait de sa possibilité de drageonner. Il n'a pas de stations bien définies et il croît dans celles qui sont sèches ou humides. Ses feuilles sont imparipennées ; folioles dentées avec deux glandes à la base du limbe. Belles grappes terminales de fleurs mauves. Les fruits sont des siliques lenticellées contenant de nombreuses graines ailées.

Les massages avec les racines pilées entrent avec *Lophira lanceolata* dans le traitement externe des œdèmes par carence.

---

**Nymphaea lotus** L. (Nymphéacées)

Vulgo : Nénuphar

Vern. : agname (n) ; bakoyo (s)

86

Cette plante vivace par ses rhizomes est trop connue pour la décrire. Elle est fréquente dans tous les marécages profonds, permanents ou s'assèchant peu de temps.

Les fruits ont, chez les Niominka, la réputation d'être calmants, anti-nauséux et vermifuges.

---

**Panicum anabaptistum** Steud. (Graminées)

Vern. : idad apène (n)

87

Plante vivace formant des touffes dressées aux chaumes grêles. Panicules de 10 à 30 cm de long, à épillets de 3 mm environ. Elle est commune dans les lieux humides et marécageux où elle peut former des peuplements. On la rencontre aussi sur les digues qui ferment les rizières.

Le *Panicum* qui porte le même nom vernaculaire que l'*Eragrostis* sp. signalé ci-dessus, est comme ce dernier redouté pour les érythèmes accompagnés de prurit provoqués à son contact avec la peau.

---

**Parinari excelsa** Sab. (Rosacées)

Vern. : tamba (s)

88

Ce grand et bel arbre du domaine guinéen, si commun en Basse Casamance, se raréfie dans les îles du Saloum. Il a du être exploité et ne se rencontre encore que sous forme de rejets ou de jeunes sujets. Ses feuilles ovales, acuminées, ont de nombreuses nervures latérales, bien marquées. Elles sont pubescentes à la face inférieure. Les fleurs sont blanches en corymbes. Le fruit est une drupe ovoïde, à pulpe épaisse, un peu farineuse à maturité, âcre, mais comestible.

La vapeur, émise par de l'eau bouillante additionnée de feuilles de *Parinari excelsa*, aurait des propriétés sédatives pour les gingivites, stomatites, maux de dents.

---

**Parkia biglobosa** Benth. (Mimosacées)

Vulgo : Néré (bambara, malinké) ; Nété (mandingue) ; Mimosa pourpre ; Arbre à farine

Vern. : nêto (s)

Ce grand et bel arbre ornemental est conservé dans les défrichements pour la pulpe farineuse de ses gousses qui est comestible. Il est plus commun sur le continent que dans les îles. Grandes feuilles bipennées, vert sombre. Inflorescences en grosses boules rouges pendantes à l'extrémité d'un long pédoncule. Gousses allongées, groupées par 2, 3, 4, 5 ou plus sur le réceptacle globuleux des fleurs, jaunes à maturité.

89

*Parkia biglobosa* est signalé seulement pour le traitement externe des bronchites (massages et cataplasmes de feuilles pilées).

**Phoenix reclinata** Jacq. (Palmiers)

Vern. : bissao, issao (n) ; korosso (s)

Petit palmier dont le fût peut atteindre 6 ou 7 m chez les vieux sujets, très commun dans toutes les rizières et les marécages où il est conservé pour ses utilisations diverses : vin de palme, fruits comestibles (dattes sauvages), clôtures. Il vient parfois jusqu'à la limite de la mangrove et habite souvent en commun avec le Palmier à huile.

90

*Phoenix reclinata* nous a été signalé une fois pour les maux de ventre et les coliques (macéré de racines).

Par contre des recoupements concordants mettent en évidence l'indication des préparations à base de folioles dans les maladies oculaires, soit en traitement banal, soit en traitement médico-magique.

**Piliostigma thonningii** (Schum.) Milne-Redhead (Césalpiniacées)

Syn. : *Bauhinia thonningii* Schum.

Vern. : kara ba (s)

Cet arbre, si commun dans toutes les savanes boisées soudanaises du continent, ne se rencontre que sous forme de rejets ou d'individus souffreteux dans les îles tellement il a été exploité et mutilé pour l'extraction de ses fibres. Ses grandes feuilles bilobées au sommet, pubescentes, sont très caractéristiques. Fleurs blanches à calice pubescent, couleur rouille. Grandes gousses plates, contournées, à graines sur plusieurs rangs.

91

*P. thonningii* n'est guère utilisé que pour combattre les céphalées en frictions de la tête et du front avec des feuilles pilées.

**Prosopis africana** Taub. (Mimosacées)

Vern. : kiembô, tiembô (s)

On ne trouve plus cet arbre que sous forme de rejets ou de jeunes sujets dans les îles, cette essence étant très recherchée pour la fabrication d'un charbon de bois d'excellente qualité. Il est encore très fréquent dans les savanes boisées du continent. Feuilles bipennées, à limbe vert glauque, ovale.

92



Fleurs en épis blanchâtres. Gousses brunes à maturité, cylindriques ou légèrement aplaties.

Les feuilles et les fines écorces de tiges sont considérées comme anti-odontalgique, soit en masticatoires, soit en gargarismes.

**Psorospermum senegalense** Spach (Hypéricacées)

Vern. : kourkoutoumandi, kounkoutou mandion, kating diankomon (s)

93

Arbuste peu commun dans les îles alors qu'il se rencontre fréquemment dans les jachères, vers Toubakouta, et dans les savanes arbustives para-continetales. Ce sont surtout les rejets qui se remarquent dans les cultures. Les feuilles sont ovales, pubescentes avec des glandes dorées à la face inférieure du limbe. Petites fleurs en racèmes axillaires. Fruits en baies rougeâtres à maturité.

Le filtrat, obtenu après une décoction prolongée des feuilles, est considéré comme calmant dans les affections respiratoires et les états nauséux.

Ce même décocté est encore employé en usage externe comme antidermatosique et en usage interne comme antilépreux.

**Pterocarpus erinaceus** Poir. (Papilionacées)

Vern. : kéno, tiénô (s)

94

Arbre commun dans toutes les savanes boisées soudanaises du Sénégal. Il est cependant peu fréquent dans les îles du Saloum où les sols sablonneux ne semblent pas lui convenir. Fût avec un empattement à la base ; écorce foncée, très lamelleuse. Feuilles imparipennées, à folioles ovales, légèrement acuminées, à nombreuses nervures latérales et interlatérales bien marquées, mais peu différenciées. Belles grappes paniculées de fleurs jaunes qui recouvrent les arbres en saison sèche avant l'apparition des feuilles. Gousses circulaires, épineuses au centre.

Le macéré et le décocté d'écorces sont utilisés en gargarismes pour les maux de dents et de bouche, en boissons comme antitussif et eupnéique.

**Rhizophora ssp.** (Rhizophoracées)

Vulgo : Palétuvier rouge

Vern. : diass (n)

95

Trois espèces de Palétuviers rouges, non différenciées par les autochtones, existent dans les îles du Saloum, toutes avec des racines échasses et aériennes. Ce sont : 1° *R. racemosa* avec des boutons ovoïdes : il existe sur les rives des bolons de l'intérieur (Koular) et dans les îles du sud du Saloum. Il atteint plus de 15 m. 2° *R. mangle* avec des boutons allongés ; inflorescences avec 2 ou 3 fleurs. C'est le plus commun. Il ne dépasse pas 7 à 8 m. 3° *R. harrisonii* avec des boutons allongés mais inflorescences très ramifiées. Il est plus rare mais existe en même proportion que le *R. mangle* le long du bolon de Bassar (îles centrales). Mêmes dimensions que le précédent.

Les feuilles et les écorces, dont le caractère astringent ne fait aucun doute, sont recommandées par les Niominka pour les caries dentaires sous forme de décoctés en gargarismes. Les dents cariées sont ensuite raclées avec un frotte-dents imprégné du liquide et obturées avec une pâte de feuille.

**Saba senegalensis** (A. DC.) Pichon (Apocynacées)Syn. : *Landolphia senegalensis* Kots. et Peyr.

Vern. : kaba (s)

Forte liane ligneuse, sarmenteuse, atteignant 15 à 20 m, remplie de latex contenant un mauvais caoutchouc poisseux. Feuilles opposées, vert foncé brillant. Fleurs blanches en corymbes axillaires, très finement parfumées et très ornementales. Les fruits sont de grosses baies sphériques vertes, jaunissant à maturité. Les graines baignent dans une pulpe molle, sucrée et acide, agréable au goût lorsqu'elle est mûre.

96

Les feuilles, après froissage et trempage dans l'eau, sont appliquées sur les blessures en guise d'hémostatique, antiseptique et cicatrisant.

**Salacia senegalensis** DC. (Hippocratéacées)

Vern. : n'doloré (n)

Arbuste sarmenteux, à rameaux bruns, très lenticellés de blanc, enchevêtrés. Feuilles opposées, subopposées ou alternes, ovales, acuminées, légèrement dentées, glabres. Fleurs blanc-crème en petits fascicules à l'aisselle des feuilles. Fruits sphériques ou ovales de 2 à 3 cm, jaune orangé à maturité. Les graines sont entourées d'une pulpe visqueuse.

97

Ce *Salacia* est administré dans les diarrhées infantiles sous forme de décocté de racines.

**Sarcocephalus esculentis** Afz. (Rubiaceées)Syn. : *Nauclea latifolia* Sm.

Vern. : batiô, korom kondom (s)

Arbuste sarmenteux à rameaux enchevêtrés, lenticellés. Grandes feuilles ovales, plus ou moins obtusément acuminées, vert foncé, avec cinq à sept nervures latérales plus claires, bien marquées. Fleurs blanches, groupées en gros glomérules atteignant 3,5 cm de diamètre. Fruits subsphériques, charnus, rouges à maturité, à pulpe sucrée et acide agréable à consommer lorsqu'elle est mûre.

98

Le décocté de feuilles et d'écorces est recommandé pour régulariser les fonctions intestinales.

**Sclerocarya birrea** Hochst. (Anacardiaceées)

Vern. : iharidje, arik (n) ; kouten diaô (s)

Arbre soudanais et soudano-sahélien très commun dans les savanes boisées du continent mais rare dans les îles. Son fût est droit, cylindrique, à écorce gris clair se desquamant en petites plaques écailleuses. Feuilles imparipennées, à folioles entières, peu ou très dentées. Fleurs mâles en épis courts. Le fruit est une drupe ovoïde jaune pâle, ressemblant à une grosse prune ou au mombin.

99

Les Socé utilisent le macéré d'écorce de tige comme traitement interne complémentaire des morsures de serpent.

Les Niominka semblent rechercher l'euphorie produite par la consommation du fruit fermenté qui est enivrant et classent les différentes préparations d'écorces au rang de panacées.

**Scoparia dulcis** L. (Scrofulariacées)

Vern. : timing timing (s)

100

Herbe annuelle, dressée, subligneuse, ramifiée, vert glauque, à feuilles lancéolées, finement dentées avec des points glanduleux dessous. Fleurs bleu très pâle ou blanches. Petits fruits capsulaires, sphériques. Elle est très commune dans tous les sols frais, à la lisière des marécages et dans les rizières asséchées après la récolte du riz (messicole).

C'est un excellent fétiche de voyage. Il est recommandé aux Socé en déplacement hors de leur village de mettre à tremper dans l'eau de leurs ablutions un rameau de *Scoparia dulcis*.

---

**Securidaca longipedunculata** Fres. (Polygalacées)

Vern. : diouto, douto (s)

101

Petit arbuste atteignant 2 m, à nombreux rameaux grêles, dressés puis retombants. Feuilles lancéolées, arrondies aux deux extrémités. Très belles grappes de fleurs violet foncé, apparaissant en saison sèche lorsque la plante est souvent presque défeuillée. Il est alors très ornemental. Fruit en samare largement ailée au sommet.

Outre l'utilisation africaine classique de la racine contre les morsures de serpent, on trouve chez les Socé la prescription de *Securidaca longipedunculata* pour les otites (suc de jeunes feuilles) et pour la maladie du sommeil (préparations composées à base de racines).

---

**Securinega virosa** (Roxb. ex Willd.) Baill. (Euphorbiacées)

Syn. : *Fluggea virosa* Baill.

Vern. : bouroum baran (s)

102

Arbuste ou arbrisseau à rameaux grêles, un peu sarmenteux et à écorce mince, pâle. Feuilles alternes, distiques, ovales, arrondies aux deux extrémités. Les fleurs sont verdâtres, insignifiantes. Le fruit est une baie sphérique, blanche à maturité. Répandu çà et là, plutôt dans les lieux un peu frais ; on ne le trouve pas en peuplements et il n'est jamais abondant. Il ne semble pas avoir de station vraiment préférentielle.

Le macéré de feuilles est recommandé en bains et massages comme revigorant, pour la fatigue et les courbatures, le macéré de racines en boisson pour les entéralgies.

Son usage en qualité d'aphrodisiaque et d'« élixir de longue vie » a été signalé plus haut à propos d'*Anacardium occidentale*.

---

**Sesbania pachycarpa** D.C. subsp. **pachycarpa** (Papilionacées)

Vern. : bib (n)

103

Plante vigoureuse, pouvant atteindre plus de 2 m dans les sols riches. Feuilles atteignant 40 cm de long avec de nombreuses folioles de 2 à 3,5 cm de long. Petits racèmes de fleurs jaunes à étendard ponctué large de 2 cm environ. Fleurs atteignant 2,5 cm de long. Gousses dressées de 15 à 35 cm à sutures droites. Cette espèce, très commune sur les bas-côtés des routes au

Sénégal, n'est pas très fréquente dans les îles du Saloum, sauf sur les buttes de coquillages.

Les graines de ce *Sesbania* nous ont été signalées à Dienouar comme toxiques et nos informateurs ont attiré notre attention sur la confusion possible avec les graines de *Cassia occidentalis*, très recherchées comme succédané de café.

**Sesbania pubescens** DC. (Papilionacées)

Vern. : bib (n)

Plante annuelle, peut-être bisannuelle, à tiges dressées atteignant 2 m. Feuilles composées, pennées, à folioles très pubescentes d'un vert grisâtre. Fleurs jaunes en racèmes axillaires ou terminaux. Gousses de 15 cm de long sur 3 mm de large environ, épaissies sur les bords. Elle est localisée dans les sols humides et marécageux, souvent dans les rizières en jachères.

104

Sous le même nom vernaculaire que l'espèce précédente, les graines de *S. pubescens* nous ont été signalées à Niodior (île voisine de Dienouar) comme succédané de café, excitant et revigorant.

**Sesuvium portulacastrum** L. (Ficoïdées)

Vern. : sambaniana, isambaniana (n) ; sambaniani (s)

Plante dressée ou rampante, crassulescente, croissant dans les mangroves ou dans les sables salés littoraux. Elle cohabite souvent avec *Philoxerus* et les confusions sont possibles quand elle est jeune, mais le *Sesuvium* est beaucoup plus gorgé d'eau que le *Philoxerus*. Feuilles opposées, charnues. Fleurs violettes. Fruit à trois loges ; graines noires presque lisses.

105

*Sesuvium portulacastrum*, considéré comme hémostatique et utilisé d'une façon générale pour les blessures, serait le meilleur antidote externe des piqûres de poissons vénéneux (bains de pieds prolongés avec un décocté de la plante entière).

**Sphaeranthus senegalensis** DC. (Composées)

Vern. : ayalor, loubougne (n) ; koubédiaro (s)

Plante annuelle, rampante, très commune dans les rizières en jachères (après le retrait des eaux) où elle peut former des peuplements presque purs. Ce n'est pas une messicole exclusive mais elle est plus abondante après les cultures que dans la nature. Les feuilles sont pubescentes, vert glauque, irrégulièrement dentées. Fleurs en glomérules violets. Toute la plante est très parfumée.

106

Toutes les parties de la plante jouissent, chez les Socé, d'une réputation de panacée, tandis que chez les Niominka, on utilise seulement les feuilles pilées et agglomérées en emplâtre, pour faire mûrir les gros furoncles.

**Spondias lutea** L. (Anacardiaceés)

Vulgo : Mombin

Vern. : boumkoumo (s)

107

Arbre pouvant atteindre 15 m, à fût droit, à écorce très liégeuse, beige clair, à cime étalée. Feuilles imparipennées. Foliolles acuminées, asymétriques à la base. Petites fleurs, blanc crème en grappes paniculées terminales. Le fruit est une drupe ayant la forme et la couleur d'une prune ovoïde jaune. La pulpe est comestible. Répandu çà et là dans les îles mais peu commun.

Le décocté de feuilles est utilisé en boisson comme antidysentérique.

---

**Sterculia setigera** Del. (Sterculiaceés)

Vern. : kounkoussito (s)

108

Arbre au tronc trapu, écorce mince, se détachant par grandes plaques comme celle du Platane, jaune clair lorsqu'elle est jeune, marbrée de foncé en vieillissant. Feuilles digitilobées peu profondément, pubescentes. Fleurs jaunâtres en petits corymbes. Fruits en follicules groupées par cinq, s'ouvrant d'un côté longitudinalement en laissant échapper des graines ovoïdes, noires, arillées. Très rare dans les îles, il devient commun dans toutes les savanes boisées du continent.

Chez les Socé, le macéré d'écorces est administré en boisson aux rougeoleux. L'écorce (à tranche rouge) devant être coupée à la machette sur la partie du tronc située à l'Est, nous nous trouvons encore ici en présence d'un traitement médico-magique.

---

**Stereospermum kunthianum** Cham. (Bignoniaceés)

Vern. : bouapalon (s)

109

Petit arbre au fût rarement droit, écorce très claire, beige verdâtre, se détachant par plaques minces. Feuilles glabres ou pubescentes, imparipennées. Belles grappes paniculées de fleurs mauve pâle en saison sèche avant l'apparition des feuilles. Les fruits sont de longues siliques cylindriques et les graines sont ailées. Il se rencontre çà et là dans les îles, mais peu communément. Il est plus fréquent dès la lisière du continent.

Dans les cas d'asthénie, de fatigue générale, on recommande les bains de macéré de feuilles.

---

**Strophanthus sarmentosus** A. DC. (Apocynaceés)

Vern. : n'dolore (n) ; kounon (s)

110

Liane sarmenteuse à rameaux enchevêtrés, très lenticellés. Feuilles ovales, très acuminées, arrondies et élargies à la base, opposées, subopposées, alternes ou même verticillées. Fleurs échelonnées le long des tiges sur de courts racèmes avec une corolle longuement appendiculée, rose mauve et des étamines rougeâtres. Le fruit est une follicule double, ligneuse, plus ou moins allongée, verte, laissant échapper de nombreuses graines munies d'une aigrette plu-

meuse, soyeuse. Elle se rencontre assez communément mais isolément dans toutes les stations non salées et non inondables, parfois dans les halliers limitant les mangroves.

Les Niominka traitent les diarrhées infantiles avec le décocté de feuilles et de racines. Les Socé emploient le macéré de racines en boisson comme vermifuge, en boissons et bains comme fortifiant et en traitement complémentaire de la maladie du sommeil.

**Strychnos spinosa** Lam. (Loganiacées)

Vern. : patékouléi (s)

Petit arbre peu commun dans les îles mais répandu çà et là dans les savanes boisées du continent. Fût droit, souvent ramifié dès la base. Feuilles opposées, orbiculaires avec deux nervures latérales partant dès la base. Petites fleurs blanches axillaires, peu remarquables. Fruits sphériques à épiderme dur, de la grosseur et de la forme d'une orange, vert pâle devenant jaunâtre à maturité.

111

Le macéré aqueux de feuilles préalablement pilées est utilisé dans les colites et entéro-colites. L'action serait laxative.

**Swartzia madagascariensis** Desv. (Papilionacées)

Vern. : noumouding tiembô (s)

Arbuste rencontré seulement dans les savanes boisées au sud des îles du Saloum vers Messirah. Les feuilles sont imparipennées et les folioles, ovales, parfois presque orbiculaires, sont arrondies aux deux extrémités. Fleurs ayant un grand pétale blanc, plissé. Le fruit est une gousse cylindrique de 10 à 20 cm de long au maximum, rarement droite.

112

Le macéré de racines aurait des propriétés vermifuges.

**Tamarindus indica** L. (Césalpiniciacées)

Vulgo : Tamarinier

Vern. : isobe, ichob, inénef (n)

Grand arbre pantropical, répandu partout dans le domaine soudanais, mais rarement en peuplement. Il recherche les sols compacts et est souvent installé dans les termitières. Peu commun dans les îles, on le rencontre cependant dans les amas coquilliers et isolément dans les sols non inondables, parfois à proximité de la mangrove. Feuilles composées, pennées. Fleurs jaunes, en racèmes. Gousses épaisses, bombées, contenant une pulpe sucrée, agréable au goût.

113

Les Niominka ont beaucoup d'estime pour le Tamarinier. Outre le fruit comestible, considéré comme dépuratif et rafraîchissant, on utilise d'autres organes dans diverses affections : macérés de rameaux (coryzas), macéré de graines (vomissements), suc de feuilles (ophtalmies).

**Tamarix senegalensis** DC. (Tamaricacées)

Vulgo : Tamarix

Vern. : ibourdou, ibournou (n) ; chiboussaraon (s)

114

Arbuste aux rameaux grêles. Feuilles écailleuses vert glauque. Fleurs en épis paniculés, terminaux, blanches ou rosées. Fruits capsulaires laissant échapper des graines entourées de poils soyeux blanchâtres. Il se rencontre dans les dépressions humides saumâtres et près des mangroves. Il n'est pas très commun dans les îles, mais existe çà et là sous forme de vrais peuplements.

Le décocté de rameaux est utilisé par les Niominka en lavages dans les conjonctivites. Pour les Socé, la plante est seulement un fétiche pare-foudre.

---

**Terminalia avicennioides** Guill. et Perr. (Combrétacées)

Vern. : wolokoyo (s)

115

Petit arbre bas branchu, à ramure très évasée, à écorce très foncée, presque noirâtre. Il ne dépasse pas 5 à 6 m dans les îles où il est peu fréquent. Les feuilles alternes, ovales, lancéolées, acuminées et cunées sont couvertes d'une pubescence grisâtre à la face inférieure. Fleurs en épis blanc crème, à odeur désagréable. Fruits grisâtres, pubescents, allongés, ailés, avec une crête longitudinale irrégulière.

Cet arbre est pour les Socé un grand fétiche de maladie et il n'est pas de bonne préparation médicinale sans l'addition de sept feuilles de *Terminalia avicennioides*.

---

**Terminalia laxiflora** Engl. (Combrétacées)

Vern. : balak (n)

116

Arbre bas branchu, à écorce très foncée, peu commun dans les îles. Feuilles alternes, nettement pétiolées, ovales, lancéolées, fortement réticulées et pubescentes à la face inférieure. Fleurs en épis blanc crème. Fruits courttement pubescents, allongés, ailés, légèrement carénés.

D'après nos informateurs, rares sont les guérisseurs capables de reconnaître à bon escient cette espèce et d'ailleurs la traduction française du terme « balak » serait « gâchis ». C'est dire qu'effectivement la plupart des Niominka confondent les différents *Terminalia*.

Quoiqu'il en soit, un vieux féticheur-guérisseur de Niodior, paraissant sûr de lui, a beaucoup insisté auprès de nous sur l'emploi très particulier des différents organes de la plante sous forme de décocté aqueux dans la tuberculose, en mettant l'accent sur le syndrome : toux avec vomissements et crachements de sang.

---

**Terminalia macroptera** Guill. et Perr. (Combrétacées)

Vern. : wolokoyo (s)

117

Arbre extrêmement commun dans les savanes boisées du continent et surtout dans les jachères où il forme par ses rejets et drageons des taillis presque purs. Il est rare dans les îles centrales et n'a été observé qu'éparsé-

ment. Grandes feuilles vert clair, obovales, très longuement cunées à la base, presque sessiles. Fleurs en épis blancs. Fruits vert clair, glabres, allongés, ailés, sans crête longitudinale bien marquée.

Les racines, généralement prescrites en décoctés, jouissent d'une excellente réputation de fortifiant et sont recommandées dans nombre de maladies.

**Tinospora bakis** Miers (Ménispermacées)

Vulgo : Bakis

Vern. : fakis (n) ; diolondone, danssina (s)

Liane sarmenteuse, robuste, à tiges cylindriques facilement reconnaissables grâce à une multitude de très grosses lenticelles proéminentes. Celles-ci, très claires depuis les jeunes rameaux jusqu'à la base, deviennent liégeuses en vieillissant. Feuilles alternes, ovales, orbiculaires, légèrement acuminées, cordées à la base. Inflorescences en racèmes axillaires de fleurs jaune-verdâtre. Fruits ovoïdes sphériques, rougeâtres à maturité. On la rencontre dans les boqueteaux ou au pied des arbres mais peu communément dans les îles.

118

Les guérisseurs proclament à l'unanimité les effets bienfaisants du décocté de racines de Bakis dans les mêmes maladies : fièvre bilieuse, fièvre jaune, ictères.

**Trichilia roka** (Forsk.) Chiov. (Méliacées)

Syn. : *Trichilia emetica* Vahl

Vern. : soulakéo (s)

Petit arbre au fût grêle, droit, à écorce liégeuse, très foncée, noirâtre. Feuilles composées, imparipennées ou rarement paripennées, pubescentes. Inflorescences en racèmes de 6 à 7 cm de fleurs vert-pâle. Fruits subglobuleux, légèrement stipités de 2,5 cm de diamètre, rosé rougeâtre à maturité. Très rare dans les îles, il est plus commun dans les savanes boisées du continent. On le rencontre fréquemment dans les jachères sous forme de rejets.

119

*Trichilia roka* est indiqué dans un traitement socé de la lèpre mutilante, sous forme de macéré de racines pris en boisson.

**Vernonia colorata** Drake (Composées)

Vern. : indou barkase, indou barkat (n)

Arbuste très ramifié dès la base. Frondaison évasée, atteignant 3 à 4 m. Feuilles ovales, longuement pétiolées, à limbe mince, pubescent, souple, mou. Fleurs en capitules, blanches, formant des cymes divisés. On le rencontre dans les boqueteaux et halliers humides, à la base et sur les versants des buttes de coquillages et dans les formations buissonnantes des sables littoraux.

120

Les malades sujets aux syncopes ou aux crises épileptiformes sont soumis, sous un pagne bien étanche, aux inhalations du décocté de feuilles et d'inflorescences.

Le décocté de feuilles sert en frictions corporelles pour les éruptions cutanées de toutes origines et de toutes natures.



**Vernonia nigriflora** Oliv. et Hiern (Composées)

Vern. : koumarétouro, kouroukèye (s)

121

Herbe annuelle à racine renflée, à tige dressée, ramifiée, atteignant 0,50 m de haut. Feuilles ovales, à limbe scabre, largement acuminées et longuement cunées à la base, dentées sur les bords. Capitules de fleurs rouge foncé, très ornementaux. Peu commune dans les îles centrales, elle devient assez fréquente dans les savanes boisées et les jachères dès la lisière du continent.

La racine de *Vernonia nigriflora* est considérée par les Socé comme une drogue de choix. Les préparations sont toujours prescrites à usage interne et les indications résultent des propriétés qui lui sont attribuées comme aphrodisiaque, vermifuge, antientéralgique, antiblennorragique et antirhumatismal.

---

**Vernonia pauciflora** Less. (Composées)

Vern. : kountouron, franssan boukanaon (s)

122

Herbe annuelle, à tiges dressées et ramifiées, de taille très variable : elle a 0,50 m en moyenne dans les jachères d'arachides des environs de Toubacouta mais elle peut atteindre 2 m autour des villages et dans les sols où le bétail a été parqué. Feuilles ovales, lancéolées, dentées sur les bords. Capitules de fleurs mauve bleuté. C'est une plante banale, surtout messicole.

La plante est considérée comme toxique par les Socé. Elle le serait particulièrement pour les termites et on s'en sert à cet effet pour protéger les palissades, les bois de construction, etc...

---

**Vitex barbata** Planch. (Verbénacées)

Vern. : chimbo on, koutoufinho, koutofihon (s)

123

Arbuste bas branchu, ramifié, à feuilles composées digitées. Folioles dentées, rarement entières, pubescentes. Corymbes axillaires, pauciflores, de fleurs blanc crème. Les fruits, vendus sur les marchés, sont des drupes subsphériques, entourées du calice persistant. Elles sont noires à maturité. La pulpe épaisse est sucrée, agréable. Il est assez commun partout mais plus sur le continent que sur les îles.

Les utilisations de *Vitex barbata* sont mineures : décoctés de feuilles en fumigation pour les courbatures et en douches sur la tête pour les céphalées.

---

**Voacanga africana** Stapf (Apocynacées)

Vern. : ibalak (n) ; naradio (s)

124

Arbuste ou petit arbre branchu dès la base, à écorce lisse, beige clair, à frondaison évasée. Feuilles ovales, faiblement acuminées et longuement cunées, plus larges au centre, opposées. Corymbes de fleurs blanches ornementales. Les fruits sont des baies sphériques, vertes, piquetées ou marbrées de taches claires, accouplées et sessiles. La plante est remplie de latex.

Le *Voacanga africana* paraît avoir en pays socé deux indications précises et une indication très générale : traitement des blessures avec le latex ; traitement de la fatigue due à l'essoufflement, avec le décocté de feuilles en boisson ; enfin traitement pour toutes les affections, en qualité de panacée, avec le décocté de feuilles et d'écorces pris deux fois par jour en bains et boissons.

---

**Waltheria indica** L. (Sterculiacées)Syn. : *W. americana* L.

Vern. : inguéguessane (n) ; niana nisousareng, niana niéssoussaraon (s)

Plante vivace, suffrutescente, dressée, pouvant atteindre 1,50 m, mais généralement plus petite. Feuilles alternes, très pubescentes, légèrement ondulées, dentées sur les bords. Fleurs en glomérules irrégulièrement répartis vers l'extrémité des tiges, jaune rougeâtre, peu remarquables. Elle se rencontre partout, dans toutes les stations. C'est une ubiquiste pantropicale qui a de nombreuses formes.

125

Le suc des feuilles de *Waltheria indica* est employé dans les ophtalmies et les racines entrent dans une préparation composée, antiblennorragique et diurétique, avec *Leptadenia hastata* et *Cissampelos mucronata*.

**Ximania americana** L. (Olacacées)

Vulgo : Citron de mer

Vern. : séno (s)

Arbuste très ramifié avec des épines axillaires. Feuilles alternes, entières ou subentières, elliptiques, souvent émarginées au sommet, glabres, vert glauque. Fleurs blanches, parfumées, en petites ombelles axillaires. Le fruit est une drupe ovoïde de 3 cm de long, glabre, jaune à maturité. Sur le continent, il semble rechercher les sols compacts où il est plus fréquemment en peuplements. Cependant on le rencontre çà et là partout dans les îles et il vient dans les halliers littoraux, sablonneux, en contact avec les marées ; même déchaussé par celles-ci, il continue à se développer.

126

Les feuilles fraîches de *Ximania americana* seraient hémostatiques et les feuilles sèches, réduites en poudre, seraient très actives contre les colites et le météorisme intestinal.

**Zizyphus mauritiana** Lam. (Rhamnacées)

Vulgo : Jujubier

Vern. : inguitche, n'guiche (n) ; tomboron (s)

Arbuste très ramifié, à branches entremêlées, très épineuses, à épines axillaires caractéristiques (une droite et une crochue). Feuilles denticulées, ovales, asymétriques à la base, très pubescentes, cotonneuses à la partie inférieure. Fleurs jaune clair en racèmes axillaires. Fruits en baies sphériques jaune doré à maturité. Il est commun dans les îles sans former des peuplements. On le rencontre çà et là, en stations diverses.

127

Chez les Niominka, *Zizyphus mauritiana* est, comme *Entada africana* et *Acacia sieberiana*, une plante réservée aux marabouts, mais chez les Socé le décocté de fruit est donné en boisson pour les maux de ventre sans gravité.

**Zizyphus mucronata** Willd. (Rhamnacées)

Vern. : inguitch mone, n'guitch mone (n) ; soulou tomboron (s)

128

Arbuste ressemblant au précédent pour le port, mais moins arbustif et plus sarmenteux, il forme plus rarement un fût. Les feuilles sont plus grandes, glabres ou glabrescentes, vert foncé. Les fruits sont plus gros et leur teinte, à maturité, est rouge foncé, brunâtre au lieu d'être jaune doré. Ils sont amers au lieu d'être sucrés. Il est assez commun dans les boqueteaux et à la limite des rizières. Il recherche plus l'humidité et l'ombre que le *Z. mauritiana*.

*Zizyphus mucronata* est considéré dans les îles comme un bon médicament pour l'énurésie (macéré de graines pilées en boisson pendant trois jours) et enfin pour toutes les affections quand la prescription émane du marabout.

---

## Index des plantes citées classées par familles\*

### Acanthacées

- Hygrophila auriculata* (Schumach.)  
Heine 61  
*Hygrophila senegalensis* T. Anders.  
62

### Amaryllidacées

- Crinum sanderianum* Bak. 38

### Ampélidacées

- Cissus populnea* Guill. et Perr. 31

### Anacardiacées

- Anacardium occidentale* L. 9  
*Heeria insignis* O. Ktze. 59  
*Lannea acida* A. Rich. 73  
*Mangifera indica* L. 78  
*Sclerocarya birrea* Hochst. 99  
*Spondias lutea* L. 107

### Annonacées

- Annona senegalensis* Pers. 11

### Apocynacées

- Saba senegalensis* (A. DC.) Pichon 96  
*Strophanthus sarmentosus* A. DC. 110  
*Voacanga africana* Stapf 124

### Asclépiadacées

- Calotropis procera* Ait. 21  
*Leptadenia hastata* (Pers.) Decne. 75

### Bignoniacées

- Newbouldia laevis* Seem. 85  
*Stereospermum kunthianum* Cham.  
109

### Bombacacées

- Adansonia digitata* L. 5  
*Ceiba pentandra* Gaertn. 27

### Capparidacées

- Boscia angustifolia* A. Rich. 18  
*Capparis polymorpha* Guill. et Perr.  
22  
*Crateva religiosa* Forst. f. 37

### Célastracées

- Maytenus senegalensis* (Lam.) Exell  
79

### Césalpiniacées

- Caesalpinia bonduc* (L.) Roxb. 20  
*Cassia occidentalis* L. 24  
*Cassia sieberiana* DC. 25  
*Daniellia oliveri* Hutch. 43  
*Detarium microcarpum* G. et P. 45  
*Detarium senegalense* Gmel. 46  
*Piliostigma thonningii* (Schum.)  
Milne-Redhead 91  
*Tamarindus indica* L. 113

### Combrétacées

- Anogeissus leiocarpus* Guill. et Perr.  
12  
*Combretum aculeatum* Vent. 34  
*Combretum glutinosum* Perr. 35  
*Guiera senegalensis* Lam. 58  
*Terminalia avicennioides* Guill. et  
Perr. 115  
*Terminalia laxiflora* Engl. 116  
*Terminalia macroptera* Guill. et Perr.  
117

### Composées

- Blumea aurita* (L. f.) D.C. var.  
*foliolosa* (D.C.) C. D. Adams 17  
*Sphaeranthus senegalensis* DC. 106  
*Vernonia colorata* Drake. 120  
*Vernonia nigritiana* Oliv. et Hiern 121  
*Vernonia pauciflora* Less. 122

\* La classification des plantes adoptée dans ce mémoire étant alphabétique, le numéro indiqué est le numéro d'ordre figurant dans le texte.

## Convolvulacées

- Ipomoea palmata* Forsk. 68  
*Ipomoea asarifolia* (Desr.) Roem. et  
 Schult. 69  
*Merremia tridentata* (L.) Hallf.  
 subsp. *angustifolia* (Jacq.)  
 Ooststr. 80

## Euphorbiacées

- Alchornea cordifolia* Muell. Arg. 7  
*Bridelia micrantha* Baill. 19  
*Chrozophora senegalensis* A. Juss.  
 28  
*Hymenocardia acida* Tul. 63  
*Jatropha curcas* L. 70  
*Securinega virosa* (Roxb. ex Willd.)  
 Baill. 102

## Ficoïdées

- Sesuvium portulacastrum* L. 105

## Graminées

- Aristida stipoides* Lam. 14  
*Cymbopogon giganteus* Chiov. 41  
*Eragrostis ciliaris* R. Br. 50  
*Eragrostis* sp. 51  
*Imperata cylindrica* Beauv. 67  
*Panicum anabaptistum* Steud. 87

## Hippocratéacées

- Salacia senegalensis* DC. 97

## Hypéricacées

- Psorospermum senegalense* Spach 93

## Icacinacées

- Icacina senegalensis* A. Juss. 66

## Labiées

- Hyptis spicigera* Lam. 64  
*Hyptis suaveolens* Poit. 65  
*Leonotis nepetifolia* (L.) Ait. f. var.  
*africana* (P. Beauv.) J. K. Morton  
 74

## Lauracées

- Cassyta filiformis* L. 26

## Liliacées

- Asparagus africanus* Lam. 15

## Loganiacées

- Strychnos spinosa* Lam. 111

## Malvacées

- Gossypium herbaceum* L. 57  
*Hibiscus sabdariffa* L. 60

## Méliacées

- Khaya senegalensis* A. Juss. 72  
*Trichilia roka* (Forsk.) Chiov. 119

## Ménispermacées

- Cissampelos mucronata* A. Rich. 30  
*Tinospora bakis* Miers 118

## Mimosacées

- Acacia albida* Del. 2  
*Acacia macrostachya* Reichenb.  
 ex Benth. 3  
*Acacia sieberiana* DC. 4  
*Dichrostachys glomerata* Chiov. 47  
*Entada africana* Guill. et Perr. 49  
*Parkia biglobosa* Benth. 89  
*Prosopis africana* Taub. 92

## Moracées

- Ficus capensis* Thunb. 54  
*Ficus scott-elliottii* Mild. 55

## Moringacées

- Moringa pterigosperma* Gaertn. 84

## Nymphéacées

- Nymphaea lotus* L. 86

## Ochnacées

- Lophira lanceolata* Van Tiegh. ex  
 Keay 76

## Olacacées

- Ximenia americana* L. 126

## Palmiers

- Elaeis guineensis* Jacq. 48  
*Phoenix reclinata* Jacq. 90

## Papayacées

- Carica papaya* L. 23

## Papilionacées

- Abrus precatorius* L. 1  
*Afrosmosia laxiflora* Harms. 6  
*Andira inermis* (Wright) DC. 10  
*Cordyla pinnata* (Lepr. ex A. Rich.)  
 Milne-Redhead 36  
*Crotalaria retusa* L. 40

*Dalbergia ecastaphyllum* (L.) Taub. 42  
*Erythrina senegalensis* DC. 52  
*Pterocarpus erinaceus* Poir. 94  
*Sesbania pachycarpa* D.C. subsp. *pachycarpa* 103  
*Sesbania pubescens* DC. 104  
*Swartzia madagascariensis* Desv. 112

## Polygalacées

*Securidaca longipedunculata* Fres. 101

## Rhamnacées

*Zizyphus mauritiana* Lam. 127  
*Zizyphus mucronata* Willd. 128

## Rhizophoracées

*Rhizophora* ssp. 95

## Rosacées

*Chrysobalanus orbicularis* Sch. et Th. 29  
*Parinari excelsa* Sab. 88

## Rubiacées

*Crossopteryx febrifuga* Benth. 39  
*Gardenia triacantha* DC. 56  
*Macrosphyra longistyla* (D.C.) Hiern 77  
*Mitracarpus scaber* Zucc. 81  
*Mitragyna inermis* O. Ktze. 82

*Morinda geminata* DC. 83  
*Sarcocephalus esculentus* Afz. 98

## Rutacées

*Citrus aurantifolia* Swingle. 32  
*Fagara zanthoxyloides* Lam. 53

## Sapindacées

*Allophylus africanus* P. Beauv. 8  
*Aphania senegalensis* Radlk. 13

## Scrofulariacées

*Scoparia dulcis* L. 100

## Solanacées

*Datura metel* L. 44

## Sterculiacées

*Sterculia setigera* Del. 108  
*Waltheria indica* L. 125

## Tamaricacées

*Tamarix senegalensis* DC. 114

## Verbénacées

*Avicennia africana* P. Beauv. 16  
*Clerodendrum capitatum* Schum. et Thonn. 33  
*Vitex barbata* Planch. 123

## Zingibéracées

*Kaempferia aethiopica* Benth. 71



## Addendum

Liste par familles de quelques plantes des îles non signalées comme médicinales, avec leurs noms vernaculaires niominka et socé.

### Amaranthacées

*Philoxerus vermicularis* (L.)  
P. Beauv. : samba niana (n) ;  
koumon koumon (s)

### Annonacées

*Annona muricata* L. : ndéléSOR (n)

### Bombacacées

*Bombax costatum* Pellegr. et  
Vuillet : boum kouon (s)

### Césalpiniacées

*Dialium guineense* Willd. : inegalou,  
n'galou, galou (n)  
*Piliostigma reticulatum* (DC.)  
Hochst. : fara messing (s)

### Combrétacées

*Combretum nigricans* Lepr. : koulon  
kalaan (s)  
*Conocarpus erectus* L. : ignara (n)  
*Terminalia catappa* L. : daf (n)

### Convolvulacées

*Cressa cretica* L. : loubogne (n)  
*Ipomoea batatas* Lam. : patate (n)  
*Ipomoea pes-caprae* Sweet subsp.  
*brasiliensis* (L.) Ooststr. : bababa  
rakora (s)

### Cucurbitacées

*Citrullus vulgaris* Schrad. : idieng  
(n)

### Cypéracées

*Cyperus articulatus* L. } oyé (n)  
*Kyllinga peruviana* L. } (= nattes)

### Graminées

*Cenchrus biflorus* Roxb. : inadian (n)  
*Ctenium elegans* Kunth. : gidad (n)  
*Eragrostis tremula* Hochst. : dal (n)  
*Heleocharis caribaea* Blake : goyé  
(n)  
*Hyparrhenia dissoluta* Hub. : iguer  
(n)  
*Paspalum vaginatum* Sw. : ingéré-  
dieye igor (n)  
*Sporobolus virginicus* (L.) Kunth. :  
ingrédiéye otéo (n)

### Loranthacées

*Tapinanthus bangwensis* (Engl. et  
Kr.) Danser. : tob (n)

### Malvacées

*Urena lobata* L. : n'dafara (n) ;  
dadiulo (s)

### Mimosacées

*Acacia ataxacantha* DC. : ingol (n)

### Moracées

*Ficus gnaphalocarpa* A. Rich. :  
n'doune (n)  
*Ficus platyphylla* Del. : m'badat (n)  
*Ficus vogelii* Miq. : imbadat (n)

### Palmiers

*Cocos nucifera* L. : n'coca (n)

### Papavéracées

*Argemone mexicana* L. : tambaguidi  
(n) ; diahanaba lantaon (s)



## Papilionacées

- Dalbergia ecastaphyllum* (L.)  
 Taub. : ibaki (n)  
*Indigofera paniculata* Vahl ex  
 Pers. : nonane (n)  
*Indigofera secundiflora* Poir. :  
 nonane (n) ; brachina (s)  
*Mucuna pruriens* DC. : dianawalé  
 (n)  
*Ostryoderris stuhlmannii* (Taub.)  
 Dunn ex Harms : santandion (s)  
*Sophora occidentalis* L. : naradia (n)  
*Tephrosia lupinifolia* DC. : issodéré  
 (n)

## Rosacées

- Parinari macrophylla* Sab. : idaf,  
 daf (n)

## Rubiacées

- Kohautia grandiflora* D.C. :  
 kolmandine (s)

## Sapindacées

- Sapindus saponaria* L. : mardiane (n)

## Sterculiacées

- Cola cordifolia* R. Br. : tabo (s)

## Typhacées

- Typha australis* Schum. et Thonn. :  
 bankaon (s)

## Ulmacées

- Celtis integrifolia* Lam. : ingane,  
 n'gane, gane (s)